

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mercredi 12 août 2026 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°961 ■

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES
CADRES DU FRONT
POLISARIO À BOUMERDÈS

**La justesse de la cause
sahraouie et le droit
de son peuple à
l'autodétermination
réaffirmés**

P 16

UN COMPLEXE SIDÉRURGIE
AVEC LA HOLDING SNS À L'ÉTUDE

Un géant chinois veut s'implanter en Algérie

La Société nationale de sidérurgie (Holding SNS) et le géant chinois China Baowu Steel Group étudient la réalisation d'un projet industriel intégré destiné à développer un écosystème complet de production de fer et d'acier en Algérie, avec une orientation particulière vers la réduction des émissions de carbone et la production d'acier vert. P 3



CRÉDIT À LA
CONSOMMATION

**Les banques
appelées à renforcer
leur offre**

La Banque d'Algérie appelle les banques et établissements financiers à renforcer leur offre de crédit à la consommation et à simplifier l'accès des ménages aux produits et services bancaires. À travers deux nouvelles notes, elle mise notamment sur la digitalisation, la réduction des délais de traitement et une offre mieux adaptée aux besoins de la clientèle, avec une mise en œuvre effective au plus tard le 30 septembre 2026.

P 3

ÉQUIPEMENTS
INDUSTRIELS IMPORTÉS
EN LOCATION

**Un nouveau
dispositif pour
faciliter l'admission
temporaire**

Une nouvelle mesure réglementaire vient renforcer les mécanismes de facilitation destinés aux opérateurs industriels algériens. Publié au Journal officiel n°57 du 5 août 2026, l'arrêté interministériel du 20 juin 2026 fixe les conditions et modalités d'octroi de l'autorisation d'admission temporaire des matériels importés dans le cadre de la location et destinés à être utilisés pour la production dans le secteur de l'industrie.

P 5

SÉCURITÉ HYDRIQUE

**Les efforts de
l'Algérie soulignés**

Face à l'accentuation du stress hydrique sous l'effet du changement climatique, de la sécheresse qui touche durablement le bassin méditerranéen et de la hausse de la demande, l'Algérie renforce sa stratégie de sécurisation de l'eau. Érigée en priorité nationale par le président de la République, cette démarche repose sur la diversification des ressources, le développement du dessalement, la modernisation des réseaux et la valorisation des ressources non conventionnelles.

P 5

FINANCEMENT DES OPÉRATIONS
D'EXPORTATION

**La BA fixe
de nouvelles règles** P 3

SONELGAZ /DIRECTION DE DISTRIBUTION
DE GUÉ DE CONSTANTINE

**Des gestes simples pour
rationaliser la consommation
d'électricité** P 4

FILIALES ÉCONOMIQUES DE
L'UNIVERSITÉ D'OUARGLA

**Un levier de développement
économique
dans la région** P 5

EXTENSION DU PORT PHOSPHATIER D'ANNABA
Le ministre Djellaoui inspecte l'avancement des travaux

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, accompagné du wali d'Annaba, Abdelkrim Lamouri, a effectué une visite nocturne inopinée au projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, au cours de laquelle il a inspecté les travaux de réalisation d'un quai minéralier, dans le cadre du projet de phosphate intégré, indique mardi un communiqué du ministère.

Cette visite, effectuée lundi, s'inscrit dans le cadre de l'inspection des projets stratégiques d'infrastructures et du suivi de l'état d'avancement des travaux dans les différents chantiers du projet, auquel le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une grande importance.

Lors de cette visite, le ministre a inspecté les opérations de battage des pieux, dont 656 ont été réalisés sur un total de 1.332, ainsi que les travaux de réalisation de l'enrochement le long du mur du quai.

Il a également suivi les opérations de dragage du sable en mer par un navire spécialisé, puis son refoulement à travers des conduites flottantes afin de constituer le remblai derrière le quai, une opération menée 24h/24, à un rythme de 30.000 M3/jour.

Le ministre a aussi inspecté les travaux de réalisation des poutres en béton armé et les préparatifs en cours pour la réalisation des dalles préfabriquées en béton armé, qui seront utilisées pour constituer la superstructure du quai.

Au terme de la visite, le ministre a donné des instructions aux entreprises chargées de la réalisation pour intensifier le suivi sur le terrain et renforcer la coordination entre les différents intervenants, afin d'accélérer la cadence des travaux, tout en maintenant les travaux de nuit au même rythme, en vue d'achever le projet dans les délais impartis et conformément au programme établi.

R E.

UN COMPLEXE SIDÉRURGIE AVEC LA HOLDING SNS À L'ÉTUDE

Un géant chinois veut s'implanter en Algérie

La Société nationale de sidérurgie (Holding SNS) et le géant chinois China Baowu Steel Group étudient la réalisation d'un projet industriel intégré destiné à développer un écosystème complet de production de fer et d'acier en Algérie, avec une orientation particulière vers la réduction des émissions de carbone et la production d'acier vert.

Par Selma R.

Les discussions ont été engagées à Alger lors d'une rencontre entre Slimane Arar, directeur général de la Holding SNS, et une importante délégation de China Baowu Steel Group, en présence de représentants de China Road & Bridge Corporation (CRBC) en Algérie et de plusieurs cadres des deux parties. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat stratégique global entre l'Algérie et la Chine, notamment dans les secteurs industriels à forte dimension stratégique. Le projet envisagé couvre l'ensemble de la chaîne sidérurgique, depuis la valorisation et le traitement du minerai de fer jusqu'à la production de fer et d'acier. Il prévoit également le développement de produits à plus forte valeur ajoutée et à faible empreinte carbone. À cette occasion, China Baowu a présenté une première vision des différentes étapes de développement du projet, ainsi que son expertise dans les technologies de réduction directe du minerai de fer et la production de fer de réduction directe et de briquettes à chaud (DRI/HBI).

La dimension technologique occupe une place centrale dans les discussions. Le groupe chinois a également présenté ses solutions modernes en matière de numérisation industrielle et de procédés sidérurgiques à faibles émissions. Les deux parties examinent ainsi les conditions permettant d'intégrer ces technologies dans une industrie algérienne appelée à renforcer sa compétitivité et sa présence sur les marchés régionaux et internationaux. Cette perspective a également été au cœur d'une rencontre

entre le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et une délégation de China Baowu. La réunion, tenue en présence du PDG de Sonatrach, Noureddine Daoudi, ainsi que de représentants de la SNS, a porté sur les opportunités de partenariat industriel et d'investissement, notamment dans le développement d'une sidérurgie à faible émission de carbone. À cette occasion, Mohamed Arkab a souligné l'importance accordée par l'Algérie aux partenariats favorisant le transfert de technologie, la localisation des industries stratégiques et le renforcement du contenu local. Le ministre a notamment mis en avant les ressources énergétiques du pays, ses infrastructures gazières et les compétences nationales disponibles dans le domaine industriel.

Le futur complexe intégré pourrait ainsi s'appuyer sur la complémentarité entre les ressources minières et énergétiques algériennes et les technologies développées par China Baowu. Le groupe chinois, à travers notamment ses filiales BAOWU Resources et BAOWU Energy, dispose d'une expertise couvrant plusieurs maillons de cette chaîne. Les discussions portent notamment sur l'utilisation du gaz naturel, des énergies renouvelables et des technologies de décarbonation afin d'accompagner le développement d'une production sidérurgique moins émettrice. La coopération envisagée associe également Sonatrach au projet. Les deux parties ont examiné les possibilités de répondre aux besoins futurs du complexe en gaz naturel, pétrole, produits pétrochimiques et autres matières premières, ainsi que les solutions industrielles permettant de réduire son empreinte carbone. Les pro-

grammes de Sonatrach dans les domaines de la préservation de l'environnement et de la capture et du stockage du carbone pourraient également contribuer à cette démarche.

Pour l'Algérie, l'enjeu est également de renforcer l'intégration locale autour de ce futur projet. Les consultations portent sur le transfert de savoir-faire, la formation et le développement des compétences, ainsi que sur l'implication des entreprises et des capacités nationales dans les différentes phases de réalisation et d'exploitation. Cette approche vise à inscrire l'investissement dans une dynamique de localisation industrielle et de développement des compétences nationales. Les deux parties ont convenu de poursuivre les consultations et les études techniques afin d'approfondir les aspects industriels, technologiques et économiques du projet et d'identifier les meilleures voies pour sa concrétisation.

De son côté, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables (EnR), Mourad Adjal, qui a reçu une délégation du groupe chinois « Baowu », a réaffirmé l'engagement de son secteur à accompagner les investissements chinois en Algérie, en particulier le projet proposé par le groupe chinois en partenariat avec la SNS. Il a assuré que les services du secteur, notamment le Groupe Sonelgaz, sont disposés à étudier et à évaluer les besoins énergétiques nécessaires à la réalisation du projet et à œuvrer à la mise en place des conditions appropriées pour y répondre, soulignant que son secteur met toutes ses capacités et son expertise au service des projets économiques susceptibles de contribuer au développement de l'économie nationale.

ÉNERGIE/RÉUNION DE LA COMMISSION DE COORDINATION SECTORIELLE

Plusieurs dossiers examinés

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, hier à Alger, une réunion de la Commission de coordination sectorielle consacrée à l'examen et au suivi de plusieurs dossiers liés à l'activité du secteur. Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi régulier des différents dossiers relevant du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, ainsi que du renforcement des mécanismes de

coordination et de concertation entre les différentes structures concernées. Plusieurs dossiers inscrits à l'ordre du jour ont été examinés à cette occasion, notamment un dossier relatif à la gestion au sein du Groupe Sonelgaz. Les participants ont également fait le point sur le dossier du partenariat et de la coopération avec la République du Niger, notamment sur l'état d'avancement des procédures engagées dans ce cadre. La réunion s'est déroulée en

présence de plusieurs cadres centraux du ministère et de responsables de haut niveau du Groupe Sonelgaz. Les échanges ont notamment porté sur le niveau de mise en œuvre des orientations et recommandations formulées lors des précédentes réunions, ainsi que sur le suivi des mesures prises concernant les différents dossiers examinés. À l'issue de la réunion, le ministre a donné plusieurs instructions visant à assurer une prise en charge ef-

ficace des dossiers en cours d'examen et à accélérer le traitement des procédures qui leur sont liées. Mourad Adjal a également insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre les différentes structures et institutions concernées et de poursuivre un suivi rigoureux du dossier de partenariat et de coopération avec le Niger, afin de concrétiser les engagements et les objectifs fixés dans ce domaine.

R E.

Quotidien économique

Les Enjeux *Eco*

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Les banques appelées à renforcer leur offre

La Banque d’Algérie appelle les banques et établissements financiers à renforcer leur offre de crédit à la consommation et à simplifier l’accès des ménages aux produits et services bancaires. À travers deux nouvelles notes, elle mise notamment sur la digitalisation, la réduction des délais de traitement et une offre mieux adaptée aux besoins de la clientèle, avec une mise en œuvre effective au plus tard le 30 septembre 2026.

Par Z R.

En effet, la BA entend donner un nouvel élan au crédit à la consommation et renforcer l’inclusion financière des ménages. Dans deux notes adressées aux banques et établissements financiers, elle les appelle à intensifier leurs efforts afin de faciliter l’accès des particuliers aux financements et aux différents services bancaires. Dans une première note consacrée au développement de l’offre en matière de crédit à la consommation, la Banque d’Algérie a demandé aux banques et établissements financiers de développer davantage leurs produits de financement, en veillant à leur accessibilité et à leur adéquation avec les besoins de la clientèle. Les établissements sont notamment appelés à assurer un traitement diligent des demandes de crédit et à recourir davantage aux canaux de distribution numériques, afin de faciliter les démarches des ménages et d’améliorer leur accès au financement. Cette orientation s’inscrit dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment le décret exécutif n°15-114 du 12 mai 2015, relatif aux conditions et modalités d’offres en matière de crédit à la consommation. La

Banque d’Algérie rappelle toutefois que ce type de financement est destiné exclusivement à l’acquisition de biens produits ou assemblés en Algérie. Les banques et établissements financiers sont ainsi invitées à mobiliser les moyens nécessaires pour améliorer l’accès de leurs clients à cette catégorie de crédit. La mise en œuvre de ces mesures doit intervenir sans délai au niveau de l’ensemble des réseaux des établissements concernés. Dans une seconde note, portant sur la facilitation de l’accès des ménages aux produits et services bancaires, la BA a demandé aux banques de simplifier les procédures, réduire les délais de traitement et assurer une prise en charge plus rapide et mieux adaptée des demandes des clients. Cette exigence concerne notamment l’ouverture de comptes, les services de paiement et les services monétiques, l’accès au financement ainsi que les produits d’épargne, y compris ceux relevant de la finance islamique. La Banque d’Algérie insiste également sur la nécessité de développer une offre diversifiée de produits et services bancaires, davantage adaptée aux besoins des ménages. L’institution monétaire encourage par ailleurs les banques à renforcer leur couverture géographique en développant leurs réseaux d’agences, mais également

leurs canaux numériques, dans une logique de complémentarité. L’objectif est de rapprocher davantage les services bancaires des citoyens et de faciliter leur utilisation, notamment grâce aux solutions digitales. Une attention particulière est également accordée aux catégories de clientèle nécessitant des modalités de prise en charge adaptées. Les banques devront ainsi veiller à l’accessibilité de leurs produits et services aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées, ainsi qu’aux autres catégories concernées. La Banque d’Algérie demande enfin aux banques et établissements financiers de renforcer l’information, le conseil et l’accompagnement de leur clientèle afin d’améliorer la connaissance des produits et services proposés et d’en favoriser une utilisation accrue. Les établissements disposent d’un délai fixé au 30 septembre 2026 pour prendre l’ensemble des dispositions organisationnelles et opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre effective de ces orientations sur l’ensemble de leurs réseaux. Ils devront également assurer un suivi régulier de leur application et mettre en place les actions appropriées pour atteindre les objectifs fixés.

FILIALES ÉCONOMIQUES DE L’UNIVERSITÉ D’OUARGLA
Un levier de développement économique dans la région

Les filiales économiques relevant de l’Université Kasdi Merbah d’Ouargla (UKMO) constituent un levier de développement local et de dynamisation économique à la faveur de leurs services et expertises fournis aux collectivités locales et entreprises économiques de la région. Un éventail de services est assuré par ses filiales en direction des collectivités locales et entités économiques, notamment dans les créneaux ayant trait direct au développement, dont l’informatique, les consultations en psychologie de travail, agriculture, environnement, énergies renouvelables et traduction, a indiqué le directeur du bureau des filiales économiques à l’UKMO, Nacer Ghilani. Dans ce sillage, des efforts ont été entrepris par l’UKMO pour vulgariser ses missions auprès de son milieu économique lui permettant de mettre en œuvre plusieurs opérations et actions en direction des entreprises et organismes locaux. Il s’agit de l’organisation, entre-autres services, des sessions de formation en gestion administrative au profit du personnel de la commune de Hassi-Messaoud, formation en mécanique des employés de l’entreprise de tramway "Setram", et maintenance des cartes de commande électronique de véhicules usant des nouvelles technologies, en plus d’autres services offerts à la direction régionale de production pétrolière de Berkaoui, relevant de l’entreprise des hydrocarbures Sonatrach. Ces efforts, intervenant en application des directives des pouvoirs publics portant réduction de la facture d’importation, pièces rechange notamment, ont influé positivement sur l’augmentation de la demande, à la faveur des moyens de pointe disponibles et de qualifications de l’encadrement universitaire, sur les services de maintenance des équipements techniques. S’agissant de la coopération entre l’UKMO et son environnement extérieur, l’on relève la signature de quatre (4) conventions entre les filiales universitaires économiques et la wilaya de Ouargla portant organisation des consulting psychologiques, la lutte contre le phénomène de l’ensablement des chaussées et l’exploitation de la Sebkhia (lac) formé par l’exutoire de Ouargla.

R E.

FINANCEMENT DES OPÉRATIONS D’EXPORTATION

La BA fixe de nouvelles règles

Par Réda Hadi

Une instruction de la Banque d’Algérie encadre désormais le financement à court terme des besoins de trésorerie directement liés aux opérations d’exportation. Les banques intermédiaires agréées sont appelées à accompagner davantage les opérateurs économiques, tout en renforçant les mécanismes de contrôle et de sécurisation des transactions. La Banque d’Algérie qui vient de publier une nouvelle instruction (n°08-2026 du 10 août 2026), signée par le gouverneur Mohammed Lamine Lebbou, fixe les conditions dans lesquelles les banques intermédiaires agréées peuvent financer les besoins de trésorerie des opérateurs économiques engagés dans des opérations d’exportation. Cette nouvelle mesure s’inscrit dans le cadre du règlement n°07-01 du 3 février 2007, modifié et complété, relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l’étranger et aux comptes devises. Elle vise principalement à faciliter l’exécution des contrats d’exportation en permettant aux entreprises concernées de disposer de ressources financières en amont de l’expédition de leurs marchandises. Le dispositif repose sur l’octroi de crédits à court terme en dinars algériens. Ces financements sont destinés à couvrir les dépenses directement liées à la réalisation de l’opération d’exportation, notamment l’acquisition de marchandises destinées aux marchés extérieurs, l’approvisionnement en matières premières, les opérations de fabrication et de conditionnement, ainsi que les autres dé-

penses engagées jusqu’à l’expédition des produits. L’instruction définit précisément les opérations pouvant bénéficier de ce mécanisme. Sont éligibles les exportations réalisées dans le cadre d’un crédit documentaire irrévocable et confirmé ou d’une remise documentaire à vue. Le dispositif concerne les opérateurs économiques inscrits au registre du commerce et dont les codes d’activités relèvent de la position 1, correspondant à la production, et de la position 7, relative à l’exportation et au trading. Cette condition vise à concentrer le financement bancaire sur des opérations commerciales identifiées et documentées, offrant ainsi aux établissements financiers une meilleure visibilité sur la réalité des transactions et sur les risques associés. Le montant du crédit n’est pas fixé de manière uniforme. Il revient à la banque intermédiaire agréée de déterminer le niveau de financement en fonction des besoins réels de trésorerie de l’exportateur et de son appréciation du risque de crédit. Cette approche permet d’adapter le financement à la nature et à l’importance de chaque opération. La mobilisation des fonds intervient conformément aux clauses du contrat de financement et après présentation d’un dossier permettant à la banque de vérifier la réalité de l’opération commerciale.

Un dossier documentaire destiné à sécuriser les transactions

L’instruction établit une liste de documents devant notamment être fournis par l’exportateur. Le dossier comprend un registre de

commerce actualisé, une situation à jour auprès de la CNAS et de la CASNOS, ainsi qu’un extrait de rôle apuré. L’entreprise doit également présenter une facture établie par le producteur, justifiant la disponibilité du produit et portant la mention « valable à l’exportation ». À cela s’ajoutent le contrat d’exportation ou le bon de commande, sous format papier ou électronique et dûment signé, ainsi qu’un document attestant l’ouverture de la lettre de crédit lorsque cette procédure est retenue. Le dossier doit également comporter un document de transport et une garantie émise par une compagnie d’assurance à l’export. Ces exigences traduisent la volonté de renforcer la traçabilité des opérations et de limiter les risques liés au financement d’exportations qui ne seraient pas effectivement réalisées. Autre exigence importante : la banque doit s’assurer, avant toute mobilisation du financement, que le produit concerné est référencé sur la plateforme dédiée à l’exportation. Cette disposition introduit ainsi un élément supplémentaire de vérification et de digitalisation du processus. L’un des principaux apports de l’instruction concerne également le délai de traitement des demandes. La banque intermédiaire agréée ne doit pas dépasser sept jours à compter de la réception d’un dossier complet pour instruire la demande de crédit. Ce délai vise à améliorer la réactivité du système bancaire face aux besoins des entreprises exportatrices, pour lesquelles la rapidité d’exécution peut constituer un facteur déterminant dans la conclusion et la réalisa-

tion des contrats internationaux. La durée du financement, pour sa part, est arrêtée par la banque en fonction de la nature de l’opération, de son cycle de réalisation et du délai prévu pour le règlement de la créance d’exportation. L’objectif est d’adapter l’échéancier aux différentes étapes de l’opération, depuis l’acquisition ou la production des marchandises jusqu’à leur expédition et au règlement par l’acheteur étranger. L’instruction rappelle toutefois que le financement bancaire ne dispense pas l’exportateur de ses obligations réglementaires. L’entreprise demeure tenue de rembourser le crédit à son échéance, indépendamment du moment où elle reçoit le paiement de sa créance auprès de l’acheteur étranger. Une prorogation de l’échéance peut néanmoins être accordée par la banque dans les conditions prévues par le contrat de financement. Cette possibilité permet de tenir compte de situations particulières pouvant affecter le déroulement de l’opération. Par ailleurs, l’exportateur doit assurer le rattachement du produit de l’exportation dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur. Le contrat de financement peut également prévoir que les recettes générées par l’opération soient affectées en priorité au remboursement du crédit bancaire. L’entreprise est enfin tenue d’informer immédiatement sa banque de tout événement susceptible d’affecter l’exécution de l’opération d’exportation. Elle doit également fournir, à la demande de l’établissement bancaire, toutes les informations et pièces nécessaires au suivi de la transaction.

SÉCHERESSE DES SOLS
95% de la France et
99% de la Suisse
touchées

Au moins 95% du territoire métropolitain français était touché par la sécheresse en juillet, alors qu'en Suisse, la situation est encore plus marquée, avec 99% du territoire concerné, deux records depuis le début des données de l'Observatoire européen de la sécheresse en 2012.

D'autres pays européens ont également enregistré pour 2026 des niveaux records pour un mois de juillet, notamment la Hongrie avec 94% de son territoire touché, la Slovénie avec 93% et l'Autriche avec 91%.

A l'échelle de l'Union européenne, plus de la moitié des sols sont secs, faisant de juillet 2026 le deuxième mois de juillet le plus sec jamais enregistré, derrière juillet 2022.

L'indicateur de sécheresse utilisé par l'Observatoire européen, dans le cadre du programme Copernicus, basé sur des observations satellitaires, combine trois paramètres à savoir les précipitations, l'humidité des sols et l'état de la végétation.

En Angleterre, 71% du territoire, sont désormais concernés par une situation de sécheresse, selon l'Agence de l'environnement britannique. La situation s'est aggravée depuis le 29 juillet, date à laquelle l'agence avait indiqué que plus de la moitié de l'Angleterre était déjà touchée. De nouvelles régions sont désormais concernées, portant à environ 45 millions le nombre de personnes vivant dans les zones affectées, a indiqué l'agence dans un communiqué.

APS

ATM MOBILIS
Youcef Ibrahim
ZEGHBA désigné
ambassadeur de la
marque

ATM Mobilis a annoncé, hier, dans un communiqué, la conclusion d'un partenariat avec M. Youcef Ibrahim ZEGHBA. Ce dernier représentera désormais ATM Mobilis en qualité d'ambassadeur de la marque, en portant l'image et les valeurs de l'institution auprès de la communauté algérienne, indique la même source.

À travers cette collaboration, Mobilis s'associe à une personnalité qui partage ses valeurs de proximité, d'engagement, de professionnalisme et d'attachement aux citoyens algériens de tous horizons.

R E.

SONELGAZ /DIRECTION DE DISTRIBUTION DE GUÉ DE CONSTANTINE

Des gestes simples pour rationaliser la consommation d'électricité

Face à la hausse de la demande énergétique, notamment durant les périodes de forte consommation, la Direction de distribution de Gué de Constantine de Sonelgaz Distribution appelle les citoyens à adopter des gestes simples permettant de rationaliser l'utilisation de l'électricité et du gaz.

Dans un communiqué adressé à la presse, la Direction de distribution de Gué de Constantine a insisté sur l'importance de promouvoir une véritable culture de consommation rationnelle de l'énergie. Elle invite, à ce titre, ses clients à adopter au quotidien des comportements susceptibles de contribuer à une meilleure maîtrise de la consommation, particulièrement durant les périodes de forte demande. Parmi les recommandations formulées, la Direction préconise notamment d'éviter l'utilisation des appareils électroménagers non indispensables durant les heures de pointe et d'éteindre les climatiseurs et les éclairages dans les pièces et espaces inutilisés.

Le réglage des climatiseurs à une température modérée figure également parmi les gestes recommandés, afin d'éviter les écarts importants entre les températures

intérieure et extérieure. La Direction encourage, en outre, les ménages à profiter au maximum de l'éclairage naturel pendant la journée et à privilégier les ampoules ainsi que les équipements à haute efficacité énergétique.

Elle recommande également de ne pas laisser les appareils électriques en mode veille pendant de longues périodes, une pratique qui, bien que souvent négligée, participe à la consommation d'énergie. Concernant le gaz, la Direction de distribution appelle les ménages à vérifier régulièrement l'état des réseaux, des conduites et des équipements domestiques. L'entretien des appareils de chauffage et des chauffe-eau doit, pour sa part, être confié à des techniciens spécialisés et agréés.

Une attention particulière est également accordée à la ventilation des logements. La Direction recommande de veiller à une bonne aération des habitations et de ne pas obstruer les ouvertures de ventilation. Elle met aussi en garde contre l'utilisation de moyens de chauffage ne répondant pas aux normes de sécurité. Enfin, les consommateurs sont invités à éviter le gaspillage de gaz et à adapter la température du chauffage aux besoins réels du loge-

ment. Pour accompagner ses clients et répondre à leurs préoccupations, la Direction rappelle que le 3303 reste accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour toute demande d'information, réclamation ou signalement relatif aux services d'électricité et de gaz.

Synthèse R E.

ACCIDENTS DE LA ROUTEALGÉRIE La Délégation nationale à la sécurité routière lance une campagne de sensibilisation

La Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR), en coordination avec les services de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales ainsi que de la Protection civile, a lancé une campagne nationale de sensibilisation à la prévention des accidents de la route durant la saison estivale 2026, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Le lancement de cette campagne de sensibilisation intervient "en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Said Sayoud, visant à intensifier les efforts de prévention et à renforcer la sensibilisation aux dispositions du nouveau code de la route", souligne la même source.

Les opérations de sensibilisation se poursuivent sur le terrain, à travers les différentes wilayas du pays "englobant les barrages, les points de contrôle routiers, les différents axes et voies qui connaissent une densité de trafic routier, ainsi que les plages et les espaces publics, outre l'envoi de messages de sensibilisation directs aux usagers de la route, notamment les conducteurs, les familles, les estivants et les enfants", ajoute le communiqué.

Les opérations sont axées sur "la sensibilisation aux dispositions du nouveau code de la route, en rappelant l'importance de respecter les règles de conduite et la vitesse réglementaire, en évitant les dépassements et les manœuvres dangereuses, l'utilisation du téléphone portable au volant et la conduite en état de fatigue".

La campagne prévoit "des activités de sensibilisation destinées aux enfants, dans le but d'ancrer la culture de sécurité routière et de les initier aux bons gestes à adopter sur la route, avec la distribution de dépliants et de supports de sensibilisation et la diffusion de conseils préventifs aux différents usagers de la route".

Cette campagne s'inscrit dans le cadre des "efforts continus déployés pour réduire les accidents de la route, renforcer l'action préventive et de terrain, et ancrer la culture de respect du code de la route, afin de préserver les vies humaines et d'assurer un transport sécurisé aux citoyens durant la saison estivale 2026", conclut le document.

R E.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTRE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 10 أوت 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 10 Août 2026

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ²			
DA / Kg			دج / كلف			
Produits		معدل	أعلى	أدنى	المنتجات	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	94	106	83	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	71	85	57	الطماطم	
	Oignon sec	84	93	74	البصل الجاف	
	Ail sec	691	790	591	الثوم الجاف	
	Carotte	102	116	89	الجزر	
	Navet	177	199	156	اللفت	
	Poivron	144	159	129	الفلفل الاخضر	
	Piment	146	165	128	الفلفل الحار	
	Courgette	87	100	74	الكوسة	
	Haricot vert	226	252	200	الفاصولياء الخضراء	
Laitue	133	150	117	الخس		
Fruits frais	Pomme locale	492	623	360	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	504	627	381	التمر	
	Banane	701	728	675	الموز	
	Melon	89	103	75	البطيخ الاصفر	
	Pastèque	67	77	58	البطيخ الاحمر	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	2074	2226	1923	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الاصل الحيواني
	Poulet de chair	473	487	458	الدجاج	
	Œufs (Unité)	19	20	18	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	96	102	90	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	319,00	NC	0,00	-4,98	-13,96	6,80	8,15	0	0,00
AYRADE	AYRD	815,00	NC	0,00	0,36	0,36	116,43	-	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	-0,35	-0,19	7,56	7,64	19000	26 800 000,00
BIOPHARM	BIO	2 512,00	NC	0,00	0,02	1,03	6,68	6,37	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 050,00	2049,00	-0,05	-5,13	-7,47	8,49	8,54	1534	3 143 166,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-2,43	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	411,00	NC	0,00	-5,19	-1,60	1,14	8,52	0	0,00

ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS IMPORTÉS EN LOCATION

Un nouveau dispositif pour faciliter l’admission temporaire

Une nouvelle mesure réglementaire vient renforcer les mécanismes de facilitation destinés aux opérateurs industriels algériens. Publié au Journal officiel n°57 du 5 août 2026, l’arrêté interministériel du 20 juin 2026 fixe les conditions et modalités d’octroi de l’autorisation d’admission temporaire des matériels importés dans le cadre de la location et destinés à être utilisés pour la production dans le secteur de l’industrie.

Synthèse Z R

Signé par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, et le ministre de l’Industrie, Yahia Bachir, ce texte vise à encadrer une procédure permettant aux opérateurs économiques de droit algérien exerçant une activité industrielle d’introduire temporairement des chaînes et équipements de production importés dans le cadre d’un contrat de location. Le dispositif concerne notamment les chaînes de production ainsi que les équipements permettant, à eux seuls ou intégrés à une chaîne, de produire un bien ou un service. Les chaînes de production sont définies comme des ensembles homogènes d’équipements servant notamment à l’extraction, à la fabrication et/ou au conditionnement de produits.

Une autorisation obligatoire

L’admission temporaire de ces matériels est désormais soumise à une autorisation délivrée par le ministre chargé de l’Industrie, sur demande de l’opérateur. Cette autorisation doit être jointe au dossier d’autorisation d’admission temporaire introduit auprès des services des douanes. En effet, le texte prévoit un délai maximal de 45 jours pour la délivrance de l’autorisation, à compter de la date de délivrance du récépissé de dépôt de la demande. Cette disposition permet ainsi de fixer un cadre temporel précis au traitement des dossiers des opérateurs concernés. La demande devra être introduite à travers une

plateforme numérique dédiée mise en place auprès du ministère de l’Industrie. Le dossier doit notamment comporter le formulaire de demande dûment renseigné, une copie de l’extrait du registre du commerce électronique, le numéro d’identification fiscale, une fiche technique détaillée du matériel à importer ainsi qu’une copie du protocole, de l’accord ou du contrat de location faisant ressortir le montant de l’opération. L’octroi de l’autorisation reste toutefois conditionné à un examen préalable du dossier par les services compétents du ministère de l’Industrie. Ceux-ci doivent notamment vérifier que l’activité industrielle exercée par l’opérateur est directement liée au matériel objet de l’importation. Les capacités techniques et de production de l’opérateur font également partie des éléments examinés. Le ministère doit, en outre, s’assurer de l’existence d’infrastructures adaptées à l’accueil et à l’exploitation des équipements importés. Cette dernière vérification s’effectue à travers une visite d’inspection des infrastructures concernées. Celle-ci donne lieu à l’établissement d’un rapport descriptif par le directeur chargé de l’Industrie de la wilaya où l’activité de production est implantée. Les services compétents peuvent également solliciter l’avis de toute institution ou organisme susceptible de contribuer à l’examen du dossier.

Une validité fixée à douze mois

L’autorisation délivrée par le ministère de l’Industrie est valable pour une durée de 12 mois.

SÉCURITÉ HYDRIQUE

Les efforts de l’Algérie soulignés

Face à l’accentuation du stress hydrique sous l’effet du changement climatique, de la sécheresse qui touche durablement le bassin méditerranéen et de la hausse de la demande, l’Algérie renforce sa stratégie de sécurisation de l’eau. Érigée en priorité nationale par le président de la République, cette démarche repose sur la diversification des ressources, le développement du dessalement, la modernisation des réseaux et la valorisation des ressources non conventionnelles. La sécurisation de l’eau est devenue une priorité absolue, rendant nécessaire la réduction de la dépendance aux ressources conventionnelles, notamment les eaux de surface et souterraines. Dans un entretien accordé à “Ennahar TV”, le ministre de l’Hydraulique, Lounès Bouzegza, a rappelé que la croissance démographique, l’émergence de nouveaux pôles urbains et l’augmentation des besoins agricoles et industriels imposent de renforcer la disponibilité de la ressource. Dans cette stratégie, le dessalement de l’eau de mer constitue désormais l’un des principaux piliers. L’Algérie compte 19 grandes stations et 12 stations moyennes, produisant environ 3,6 millions de m³ par jour, soit près de 40 % des besoins en eau potable. Avec les nouveaux projets, cette contribution devrait dépasser 62 % à l’horizon 2029. D’importants projets d’adduction permettront également d’acheminer l’eau dessalée vers plusieurs wilayas de l’intérieur, parfois sur plus de 250 kilomètres. Pour Lounès Bouzegza, cette dynamique traduit également une

montée en puissance des compétences nationales. « Aujourd’hui, nous avons les compétences et les entreprises algériennes capables de réaliser et d’exploiter ces infrastructures », a-t-il relevé, citant notamment Sonatrach et Cosider, ainsi que la mobilisation de jeunes cadres issus des universités algériennes. En parallèle, les ressources conventionnelles continuent d’être consolidées. Le pays dispose de 82 barrages exploitables et de cinq ouvrages en cours de réalisation, dont trois doivent être livrés cette année. Le taux de remplissage national avoisine 60 %. L’interconnexion progressive des barrages avec les systèmes d’alimentation en eau dessalée doit permettre de mieux combiner les différentes ressources et de renforcer la sécurité de l’approvisionnement. La modernisation des réseaux constitue un autre axe majeur de cette politique. Les pertes d’eau sont estimées entre 30 et 40 %, notamment en raison de la vétusté de conduites parfois âgées de plus de 50 ans. Des programmes de rénovation sont engagés, parallèlement au déploiement de la télégestion, destinée à détecter les fuites, suivre l’état des réseaux et optimiser la distribution. La généralisation des compteurs, notamment intelligents, doit également améliorer le suivi de la consommation et réduire progressivement le recours au paiement forfaitaire. De son côté, la Police de l’eau est renforcée afin de lutter contre les branchements illicites et le vol d’eau. Dans le Sud et les Hauts Plateaux, plusieurs projets structurants viennent compléter ce

Au-delà de cette période, elle devient sans effet. En cas de rejet de la demande, la décision doit être motivée et notifiée à l’opérateur concerné. Toute nouvelle demande d’autorisation est, par ailleurs, soumise aux mêmes conditions et modalités prévues par l’arrêté interministériel. Le nouveau dispositif prévoit également une interconnexion numérique entre les services du ministère de l’Industrie et ceux des douanes. Ces derniers informeront, via une plateforme numérique interconnectée, le ministère de l’utilisation des autorisations délivrées. À travers ce mécanisme, les pouvoirs publics mettent en place un cadre réglementaire plus précis pour les opérations d’importation temporaire de matériels industriels pris en location. Le dispositif peut notamment permettre aux opérateurs de recourir à des équipements et chaînes de production sans nécessairement procéder à leur acquisition directe. Cette formule ouvre ainsi des possibilités de financement combinant location et admission temporaire, tout en permettant aux entreprises de renforcer ou de moderniser leur outil de production en fonction de leurs besoins. En fixant les conditions d’éligibilité, les pièces à fournir, le délai de traitement, la durée de validité de l’autorisation ainsi que les modalités de coordination avec les services douaniers, l’arrêté apporte ainsi un cadre réglementaire spécifique aux équipements industriels importés dans le cadre de la location.

S. R.

INDUSTRIE
La déclaration de la production des entreprises via la plateforme dédiée se poursuit jusqu’au 31 août

Le ministère de l’Industrie a annoncé, lundi dans un communiqué, que les opérations de déclaration de la production et de présentation des rapports d’activité des entreprises via la plateforme numérique dédiée à la production nationale se poursuivront jusqu’au 31 août courant, dans le cadre du renforcement du système statistique national. "Les opérations de déclaration de la production et de présentation des rapports d’activité des entreprises via la plateforme numérique dédiée à la production nationale se poursuivent jusqu’au 31 août 2026", précise le ministère, invitant "l’ensemble des opérateurs économiques concernés à effectuer cette opération avant l’expiration du délai légal". Afin d’assurer le bon déroulement de cette opération, le ministère indique que les cellules d’information et d’orientation relevant des directions de wilaya de l’industrie resteront à la disposition des opérateurs économiques pour assurer la coordination et répondre à leurs préoccupations et interrogations concernant la déclaration de la production. Dans ce cadre, le ministère rappelle à l’ensemble des opérateurs économiques concernés qu’ils sont tenus de procéder à la déclaration de leur production, prévenant que tout défaut d’exécution des dispositions de cette décision entraînera l’application des sanctions prévues à l’article 48 de la loi n 18-18 du 27 décembre 2018 portant loi de finances pour 2019. Cette opération de déclaration s’inscrit dans le cadre du renforcement du système statistique national, visant à fournir des statistiques exhaustives et fiables permettant d’éclairer la prise de décision en matière de développement économique et industriel et de protection de la production nationale, ajoute le communiqué. A noter que ce recensement (accessible via le lien : <https://prodnat.industrie.gov.dz>) intervient en application des dispositions de l’arrêté interministériel du 26 avril 2025 fixant les modalités de communication des données relatives à la production physique et aux intrants utilisés par les entreprises économiques relevant du secteur de l’industrie exerçant une activité de production de biens.

APS

MILA

Aménagement de 10 tronçons de chemins communaux à Bouhatem

Dix tronçons de chemins communaux (CC) dégradés ont fait l'objet de travaux d'aménagement dans la commune de Bouhatem (wilaya de Mila), at-on appris lundi auprès du président de l'Assemblée populaire de cette collectivité locale, El Hadj Guelout. Le même responsable a précisé à l'APS que l'aménagement de ces tronçons d'une longueur allant de 700 mètres à 2,5 km chacun permet de faciliter les mouvements des citoyens habitant les agglomérations secondaires et mechtas de cette commune à l'instar d'Ain Hamra, d'El Metahar, d'Ouled Zerafa et de Tarmasset. Ces opérations ont été prises en charge dans le cadre de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales et du Programme de développement socio-économique des communes de l'exercice 2026, selon la même source. L'année en cours a connu également l'ouverture de plusieurs pistes rurales afin de désenclaver les localités reculées, a ajouté la même source. Le président de l'APC de Bouhatem a également fait partie du lancement des travaux d'aménagement du stade communal qui sera réceptionné "avant le début de l'année" prochaine ainsi que de la prochaine réception de six nouveaux stades de proximité dont les travaux touchent à leur fin.

APS

GHARDAÏA

12 établissements éducatifs raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz

Douze (12) établissements éducatifs, tous paliers confondus, ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, en prévision de la prochaine rentrée scolaire (2026-2027), à-on informé lundi de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Parmi ces structures pédagogiques, dont la plupart sont nouvelles, figurent huit (8) écoles primaires situées dans les quartiers de Sidi-Abaz, des 200 logements "AADL" dans la zone scientifique de la commune de Bounoura, ainsi que Bindjebline et Bouhraoua (Ghardaia), El-Hadba (Metlili), Sakiet El-Henaïa et Sidi-Belkheir (Guerrara), et Mansoura Djedida (Mansoura), a précisé la même source. Il s'agit également de trois (3) collèges d'enseignement moyen (CEM), dont deux (2) à El-Hadba et la cité des 200 logements AADL (Metlili) et un à Chaaba El-Hamra (Daya Bendahoua), en plus du lycée "Moufdi Zakaria", au niveau du quartier Hadj Messaoud, chef-lieu de wilaya, at-on ajouté. La direction de distribution a, en coordination avec les services de la wilaya, mobilisée tous les moyens nécessaires pour mener à bien les opérations de raccordement de ces établissements dans les délais impartis, contribuant ainsi à accueillir les élèves dans de bonnes conditions à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire.

R E.

BEJAIA/FORMATION PROFESSIONNELLE

Introduction de 15 nouvelles spécialités pour la session d'octobre

Quinze (15) nouvelles spécialités de formation professionnelle ont été introduites dans la wilaya de Bejaia en prévision de la session d'octobre prochain, à-on informé, lundi, auprès de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnel.

Ces nouvelles spécialités couvrent plusieurs métiers pertinents de huit (8) secteurs d'activité, notamment ceux liés aux projets structurants de la wilaya, à l'instar du projet de mine de zinc et de plomb de Tala Hamza-Oued Amizour, a indiqué à l'APS, la directrice de la formation et de l'enseignement professionnels, Fatiha Redaoui. Pour accompagner le projet de mine de Zinc et de plomb, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels a introduit trois (3) nouvelles spécialités, à savoir "laborantin en mines et carrières", "exploitation minière" et "hygiène et sécurité minière et environnement", a ajouté Mme Redaoui. Plusieurs autres spécialités de formation ont également été introduites, comme celle de laborantin chimiste, proposée pour la première fois à Bejaia, ou encore celles de mécanique

d'entretien, de maintenance de climatiseurs automobiles et de maintenance des moteurs agricoles, at-elle souligné. Le secteur du tourisme et de l'hôtellerie est notamment couvert par la spécialité de "service des étages", tandis que le secteur commercial compte une formation de "conseiller en vente", et que le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) dispose d'une formation de technicien supérieur en architecture, à-elle indiquée. De nouvelles spécialités liées à l'installation de réseaux informatiques, au déploiement de services de téléphonie, au développement web et mobile, ont été lancées en prévision de la session d'octobre prochain, selon la directrice. Par ailleurs, le secteur prévoit plus de 7.156 places pédagogiques pour la session d'octobre prochain, comprenant l'ensemble des modes de formation, notamment la formation

présentielle, l'apprentissage, la formation en milieu rural, les cours du soir, les formations qualifiantes et celles dispensées en milieu carcéral, ainsi que la formation au profit des bénéficiaires de l'allocation chômage, a précisé Mme Redaoui. Cette dernière a fait savoir également que l'offre de formation prévue pour le mois d'octobre comprend 140 spécialités, dont 95 pertinentes de formations diplômantes d'une durée supérieure à 12 mois et 45 autres de formations qualifiantes. Elle a précisé que le plan de formation pour la session d'octobre a été adopté fin juillet dernier, en tenant compte des besoins en matière de main-d'œuvre exprimés par les opérateurs économiques locaux, ainsi que du Référentiel national de formations et de compétences (RNFC).

APS

TISSEMSILT

Sortie de 1.731 stagiaires diplômés des établissements de la formation professionnelle

Quelque 1.731 stagiaires ont achevé leur formation dans les établissements de la formation professionnelle de la wilaya de Tissemsilt, au titre de la saison de formation 2025-2026, à-on appris, lundi, auprès de la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels. La cheffe du service du suivi de la formation et de l'enseignement professionnels, Fatima Hadjila, a souligné que les diplômés ont été formés dans plus de 50 spécialités, au sein de 10 établissements, dont deux instituts spécialisés de formation professionnelle. Plusieurs modes de

formation ont été proposés, notamment l'apprentissage, la formation résidentielle, les cours du soir, la formation qualifiante, les passerelles, ainsi que la formation contractuelle. Mme Hadjila a ajouté que la précédente session de formation a été réalisée à près d'une centaine de femmes au foyer, dans le cadre de la formation qualifiante, ainsi qu'à 540 jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage dans la wilaya. Par ailleurs, 281 détenus ont suivi des formations au sein des établissements pénitentiaires de la wilaya. Le même responsable a souligné que la saison de formation a

passée a enregistré un engouement des jeunes de la wilaya, notamment pour les spécialités liées au secteur des travaux publics, compte tenu des grands chantiers en cours dans la wilaya, dans le cadre du programme complémentaire de développement dont elle a suivi. Parmi les spécialités les plus demandées figurent, notamment, le dessin en architecture, la climatisation et le chauffage central, ainsi que la plomberie sanitaire. Le secteur de l'agriculture a également suscité un intérêt important auprès des jeunes, notamment pour les spécialités liées à l'élevage et aux grandes cul-

tures, en raison du caractère essentiellement agricole de la wilaya. Les spécialités pertinentes du secteur du tourisme, telles que l'hôtellerie, la restauration et le métier de guide touristique, ont également enregistré un engouement notable, selon le même responsable. Mme Hadjila a, par ailleurs, indiqué que les inscriptions à la session actuelle, lancées le 8 août et qui se poursuivront jusqu'au 26 septembre prochain, connaissent un intérêt croissant à travers la plateforme numérique dédiée à cet effet.

Agence

MOSTAGANEM

Lancement des travaux de un centre de proximité pour le stockage des céréales à Sidi Belattar

Les travaux de réalisation d'un centre intermédiaire de proximité pour le stockage des céréales d'une capacité de 50.000 quintaux, ont débuté, lundi, dans la wilaya de Mostaganem, au niveau de la commune de Sidi Belattar, a indiqué un communiqué de la cellule de communication et d'information des services de la wilaya. Selon la même source, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a procédé, lundi, à la pose de la première pierre de ce projet, situé dans la commune de Sidi Belattar, dans les Hauts-Plateaux centraux, pour une enveloppe financière estimée à 280 millions de dinars. Le centre, le cinquième du genre dans la wilaya, qui s'étend sur une superficie de 1,5 hectare, est im-

planté dans un emplacement stratégique, à proximité des exploitations agricoles publiques et privées, ainsi que des producteurs de différentes variétés de céréales et de légumineuses sèches, a précisé le communiqué. Le wali a insisté sur la nécessité de revoir le délai de réalisation de ce centre et de le réduire à cinq mois, appelant à accélérer le rythme des travaux, à renforcer les chantiers en moyens matériels et humains et à travailler en rotation continue (3X8), afin d'achever le projet avant le 31 décembre prochain. Par ailleurs, le wali a donné des instructions visant à remédier aux insuffisances constatées dans des projets antérieurs et à réaliser une infrastructure répondant aux

normes techniques permettant de stocker les récoltes dans les meilleures conditions. Il a également exigé la réalisation d'un système périphérique d'évacuation des eaux pluviales afin de protéger l'installation contre les inondations. La wilaya de Mostaganem dispose actuellement d'un réseau de proximité pour le stockage des céréales composé de quatre centres, situé dans les communes de Sidi Ali, Bouguirat, Oued El-Kheir et Stidia, totalisant une capacité totale de 200.000 quintaux, souligne-t-on. Cette capacité sera renforcée après la de ce nouveau projet et la réception du silo de Mesra, dont la capacité totale s'élève également à 200.000 quintaux, est-il précisé.

R E.

Le siècle du «rêve chinois»

Après le « siècle de l'humiliation » puis les erreurs de Mao Zedong, la Chine a finit par rattraper son retard de développement sur l'Occident à une vitesse incroyablement rapide. Après l'urbanisation de masse, la maîtrise de toutes les filières industrielles et la fin de l'extrême pauvreté, l'Empire du milieu entend désormais être une « civilisation écologique » et a réalisé de vrais progrès en ce sens.

2^e partie

Par Fabian Scheidler (*)

Mais le chemin vers la modernité a été long. En 1955, Mao proclama le « Grand Bond en avant » : grâce à une production décentralisée de fer, l'objectif était de dépasser la Grande-Bretagne en matière de production métallurgique en l'espace de quelques années. Le résultat fut toutefois catastrophique : non seulement le fer était en grande partie inutilisable, mais les paysans avaient également négligé leurs cultures pendant une période de sécheresse, ce qui entraîna une famine dévastatrice. En 1963, le Premier ministre Zhou Enlai annonça les « quatre modernisations » dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, de la défense et de la science. Mais la « Révolution culturelle » (1966-1976), lancée par Mao et son épouse Jiang Qing, plongea à nouveau le pays dans le chaos et le fit reculer sur le plan économique.

Le « socialisme aux caractéristiques chinoises »

Ce n'est qu'avec l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping en 1978 qu'une politique de réforme et d'ouverture de grande envergure a été lancée, qui allait propulser le pays dans une nouvelle ère. À cette fin, Deng a introduit le concept de « socialisme aux caractéristiques chinoises », qui reste aujourd'hui encore au cœur des stratégies fondamentales de la Chine. Alors que toutes les terres restaient la propriété de l'État, l'agriculture a été partiellement privatisée : chaque famille d'agriculteurs était désormais responsable de ses propres bénéfices et pertes, ce qui a considérablement stimulé la productivité. Parallèlement, des « zones économiques spéciales » ont été créées pour attirer les investissements directs étrangers. L'une d'entre elles était le village de pêcheurs de Shenzhen, près de Hong Kong. Aujourd'hui, la ville compte 17 millions d'habitants et est considérée comme la nouvelle Silicon Valley, qui pourrait bientôt dépasser son homologue californienne. Les réformes de Deng ont ouvert la boîte de Pandore. Grâce à la privatisation des entreprises d'État, certains, qui avaient de bons amis au sein du gouvernement, sont devenus millionnaires du jour au lendemain, voire milliardaires. Pendant ce temps, les ouvriers travaillaient jusqu'à 16 heures par jour dans les zones économiques spéciales pour un salaire de misère, fabriquant des chaussures, des vêtements et des appareils électroniques – principalement pour des multinationales occidentales telles que Nike ou Apple, qui ont ainsi pu multiplier leurs marges bénéfici-



ciaires. Le « socialisme aux caractéristiques chinoises » ressemblait de plus en plus à un capitalisme recouvert d'un vernis socialiste. Le mouvement de protestation mené par les étudiants en 1989, qui fut brutalement réprimé, visait notamment les dérives négatives de cette politique. Bien que la plupart des Chinois travaillent encore aujourd'hui de longues heures et dans des conditions difficiles, le cadre juridique s'est amélioré. La semaine de travail de 40 heures s'applique désormais dans toute la Chine. Les conditions de travail inhumaines étaient encore monnaie courante dans les années 2000. Le fabricant d'iPhone Foxconn, par exemple – dont le siège social ne se trouve pas en République populaire mais à Taïwan – a fait scandale en 2010 à la suite d'une série de suicides dus à des conditions de travail épouvantables. Cependant, la situation a sensiblement changé lorsque l'actuel président, Xi Jinping, a accédé à des postes clés du pouvoir en 2012. Xi a proclamé une politique de « prospérité partagée » destinée à renforcer la classe moyenne. Selon la Banque mondiale, le coefficient de Gini, qui mesure les inégalités sociales, a considérablement baissé au cours des années suivantes. Bien que la plupart des Chinois travaillent encore aujourd'hui de longues heures et dans des conditions difficiles, le cadre juridique s'est amélioré. La semaine de travail de 40 heures s'applique désormais dans toute la Chine.

Quand l'Etat contrôle le capital

En 2019, Jack Ma, le milliardaire à la tête du groupe Alibaba – l'équivalent chinois d'Amazon –, a défendu avec véhémence le modèle dit « 996 » : les Chinois devraient travailler tous les jours

de 9 h à 21 h, six jours par semaine. Ce programme constituait une attaque de grande envergure contre les projets du gouvernement. Pour des raisons qui n'ont pas encore été révélées, Ma s'est retiré de la scène publique peu après. Des initiés soupçonnent que le gouvernement a fait pression sur lui pour qu'il agisse ainsi, car il avait franchi des lignes rouges. Le fait que le gouvernement ait mis un frein aux agissements du puissant dirigeant d'Alibaba est révélateur des relations entre l'État et les grandes entreprises en Chine. C'est le cas depuis bien avant la fondation de la République populaire. Même à l'époque des dynasties, les empereurs et leurs fonctionnaires cherchaient à empêcher que le pouvoir des marchands ne grandisse au point de pouvoir ébranler l'autorité de l'État. Cela se reflète également dans l'idéologie d'État confucéenne, qui joue à nouveau un rôle majeur en Chine aujourd'hui. Si la Chine a pu changer de cap après les excès du « turbo-capitalisme » de l'ère Deng pour ancrer plus fermement le bien commun dans ses politiques, c'est uniquement parce que l'État n'a jamais renoncé à son contrôle sur les secteurs clés que sont le foncier, le secteur bancaire, l'énergie et les infrastructures. Cela permet au gouvernement de s'engager dans une planification à long terme et de mettre en œuvre des décisions stratégiques – contrairement à l'Occident, où, à la suite d'une privatisation à grande échelle, les États et les sociétés sont devenus les jouets des marchés financiers.

Le projet d'une « civilisation écologique »

L'industrialisation effrénée de l'ère Deng avait également plongé la Chine dans

une catastrophe environnementale aux proportions épiques : rivières polluées, sols empoisonnés, nappes phréatiques contaminées, émissions élevées de gaz à effet de serre et smog épais dans les villes constituaient un lourd tribut à payer pour un développement rapide. Pourtant, sous la direction de Xi – parfois qualifiée de « socialisme aux caractéristiques chinoises 3.0 » –, un tournant a été franchi. À partir de 2012, le projet d'une « civilisation écologique » a été proclamé objectif central de l'État. « Les eaux bleues et les montagnes vertes valent de l'argent et de l'or », aurait déclaré le président. Même si, face aux mégapoles, aux déserts de béton, aux gigantesques centres commerciaux et aux jungles d'autoroutes, on peut se demander comment une telle civilisation pourrait jamais devenir écologique, des succès tangibles sont à signaler. La Chine est aujourd'hui un leader mondial dans la reforestation. Un quart des terres reboisées dans le monde au cours des 20 dernières années se trouve en Chine. La « Muraille verte », située au nord du pays et destinée à protéger Pékin de l'avancée du désert de Gobi, constitue le plus grand projet de reboisement de l'histoire de l'humanité. À ce jour, environ 80 milliards d'arbres y ont été plantés, couvrant une superficie équivalente à celle du Royaume-Uni. Cependant, les écologistes soulignent que la plantation de peupliers et de sapins à croissance rapide a également des conséquences négatives sur la nappe phréatique et la biodiversité. Malgré ces problèmes, la désertification a été efficacement endiguée et l'un des plus grands nouveaux puits de carbone au monde a été créé.

(A suivre)

Article issu du blog Substack de Fabian Scheidler
Source: LVSL.fr; publié le 06/08/2026

MAURITANIE

Accord mauritano-chinois pour l’extension de l’hôpital de l’amitié

La secrétaire générale du ministère de la Santé, El Alia Menkouss, a signé, avec le conseiller économique et commercial de l’ambassade de Chine, Xiaowen Xing, un accord visant à agrandir l’hôpital de l’Amitié. Cette extension vise à renforcer les infrastructures sanitaires en Mauritanie, à alléger la pression sur les hôpitaux de référence, à augmenter la capacité d’accueil de l’hôpital et à améliorer la qualité des services fournis aux citoyens, en particulier dans les spécialités qui connaissent une forte pression. Le directeur général de l’hôpital de l’Amitié, Moustapha Abdallahi, a déclaré à l’Agence mauritanienne d’information (officielle) que le projet prévoit la construction d’un bâtiment de quatre étages d’une capacité de 75 lits, ce qui portera la capacité d’accueil de l’hôpital à 200 lits une fois le projet achevé. Il a ajouté que le nouveau bâtiment abritera un service des urgences, un service d’accueil, des salles d’opération, un laboratoire d’analyses, un service de radiologie, comprenant notamment un scanner, ainsi qu’un service de gynécologie et d’obstétrique, et des services de gastro-entérologie, d’endocrinologie et de diabétologie. Il a précisé que les travaux d’agrandissement débiteront trois mois après la signature de la convention et que la durée de réalisation du projet s’étendra sur 17 mois.

R I

TUNISIE

Un taux de croissance à 2,6%, en 2026 ?

Le Fonds monétaire arabe (FMA) a récemment publié son rapport sur les perspectives économiques arabes pour 2026. Le document analyse la situation économique actuelle et les perspectives pour 2026 et 2027, notamment en matière de croissance, d’inflation et de performances macroéconomiques.

Par rédaction Internationale

Selon le rapport, l’économie tunisienne devrait maintenir une croissance d’environ 2,6% en 2026, portée par l’amélioration de la valeur ajoutée du secteur agricole, des industries agroalimentaires, mécaniques et électriques, ainsi que par la reprise de l’activité dans les services, notamment ceux liés au tourisme. Le FMA souligne, également, les mesures prises par les autorités tunisiennes pour renforcer la sécurité alimentaire et l’approvisionnement agricole, notamment l’augmentation des capacités de stockage, le soutien aux semences et aux engrais ainsi que la réforme du système de distribution.

Le taux directeur stable

Sur le plan monétaire, le FMA estime que la Banque centrale de Tunisie a adopté une position prudente, en maintenant son taux directeur à 7%, fin mars 2026, dans un contexte de nouvelles pressions inflationnistes. Pour 2027, le Fonds table sur une croissance de 2,7%, soutenue par la mise en œuvre des mesures du Plan de développement 2026-

2030. Celui-ci vise notamment à simplifier les procédures administratives, soutenir les entrepreneurs, réduire le chômage, accélérer la réalisation des projets locaux et améliorer les infrastructures.

L’inflation à 5,7%

Le FMA relève, par ailleurs, que l’inflation en Tunisie poursuit son recul pour la troisième année consécutive. Elle s’est établie à 5,3% en 2025, contre 7 en 2024 et 9,3 en 2023, grâce notamment à l’atténuation des pressions inflationnistes mondiales et à la baisse des prix internationaux des matières premières.

LIBAN

Les députés appelés à trancher entre la logique du FMI et celle de la BDL

La commission des Finances a retouché plusieurs dispositions de la version négociée avec le FMI, notamment sur les pouvoirs de la BDL et le retour éventuel des grands actionnaires au capital des banques défaillantes. Le Parlement doit se réunir en séances plénières, avec à son ordre du jour un texte particulièrement sensible : les amendements à la loi sur la résolution bancaire, adoptée l’an dernier. À la demande du Fonds monétaire international (FMI), le gouvernement avait préparé une série d’amendements, transmis au Parlement le 12 mai. Examinés au cours de sept réunions de la commission des Finances et du Budget entre le 11 juin et le 3 août, ces amendements ont été à leur tour remaniés par les députés. Cette nouvelle version suscite l’inquiétude de plusieurs responsables gouvernementaux.

Agence

SYRIE

« Nous prévoyons une croissance économique de 11,3 % »

Le ministre des Finances, Mohammad Yesser Berniyeh, prévoit que l’économie syrienne enregistrera cette année une croissance de 11,3 %, que cette dynamique se poursuivra au cours des prochaines années et que, dans de nombreux secteurs, la production retrouvera d’ici 2030 ses niveaux d’avant 2011. Dans une déclaration à SANA, le ministre Berniyeh a indiqué que les recettes budgétaires devraient avoisiner 8 milliards de dollars en 2026 et que les recettes exceptionnelles seront consacrées à des projets d’investissement dans les régions sinistrées, ainsi qu’au soutien de l’entrepreneuriat et des start-up dans le domaine des technologies modernes. Il a également réaffirmé l’engagement du ministère des Finances en faveur de la discipline budgétaire, du renforcement de la transparence et de l’intégrité, ainsi que de la consoli-

dation de la stabilité économique et financière. Le ministre des Finances a souligné que le nouveau système fiscal vise plusieurs objectifs économiques importants : stimuler l’économie, encourager le secteur privé et alléger la charge fiscale pesant sur les personnes à faibles revenus.

Des taux de croissance élevés aux niveaux national et international

Concernant les prévisions du Fonds monétaire international (FMI), selon lesquelles l’économie syrienne devrait enregistrer une croissance supérieure à 10 % en 2026, le ministre Berniyeh a déclaré : « Les prévisions du Fonds monétaire international concordent avec les estimations du ministère des Finances concernant la croissance économique. « Nous tablons sur

une croissance de 11,3 % en 2026 et d’environ 9,7 % en 2027, contre un taux de croissance d’environ 4 % en 2025 », a-t-il dit. Berniyeh a précisé que le ministère des Finances actualise régulièrement ces prévisions, par l’intermédiaire de son unité chargée des prévisions macroéconomiques et financières, dans le cadre du suivi de la disponibilité et de l’exécution du budget général de l’État. Il a précisé que ce taux reflète une croissance réelle et largement répartie dans l’économie syrienne en 2026, touchant la plupart des secteurs économiques, notamment les services et le commerce, l’agriculture après une bonne saison des pluies, ainsi que les secteurs du pétrole, du gaz et des ressources minières, qui ont repris leur activité. Le ministre Berniyeh a indiqué que ces secteurs ont été, de par leur nature, les premiers à

bénéficier des effets de la reprise et des réformes mises en œuvre par le gouvernement afin d’ouvrir davantage l’économie au commerce et à l’investissement.

Il prévoit que d’autres secteurs joueront un rôle plus important dans la croissance à partir de 2027

Il a également souligné que les réformes économiques et financières entreprises par le gouvernement, ainsi que l’amélioration de la situation sécuritaire, qui a favorisé le retour des réfugiés, figurent parmi les principales raisons de cette forte croissance. Berniyeh a estimé que, dans de nombreux secteurs, la Syrie retrouvera d’ici 2030 les niveaux de production qui prévalaient avant 2011.

Agence

EGYPTE

Croissance de 5,2 % sur les neuf premiers mois de l’exercice 2025/2026

Le gouvernement égyptien a réduit la dette budgétaire de 13,2 % du PIB en deux ans, a expliqué le ministre des Finances lors d’une réunion avec le président Abdel Fattah Al-Sissi. A cette occasion, le président a souligné l’importance de poursuivre le développement du système fiscal à travers le lancement d’une troisième série de facilités fiscales. Le ministre égyptien des Finances Ahmed Kouchouk a indiqué que le taux de croissance réel de l’Egypte a atteint 5,2 % sur les neuf premiers mois de l’exercice 2025/2026, lors d’une réunion avec le président Abdel Fattah Al-Sissi lundi 10 août. «L’amélioration de nos indicateurs

économiques et financiers se traduit par la baisse de la dette extérieure, l’élargissement de la base fiscale via la numérisation et la dynamisation des recettes non fiscales», a souligné Kouchouk dans un communiqué présidentiel. Il a ajouté que « cette dynamique s’accompagne d’une amélioration de la Bourse, du coût de l’assurance contre le risque de non-remboursement et du rendement des obligations d’Etat ». Selon Kouchouk, le gouvernement égyptien a réduit la dette budgétaire de 13,2 % du PIB en deux ans, visant à dégager une marge budgétaire pour soutenir les citoyens et les investisseurs. Le ministre des Finances a également fait le point sur les mesures de

couverture contre la volatilité des prix mondiaux du pétrole pour les exercices 2025/2026 et 2026/2027.

Nouvelles mesures et approbation des sukuk fiscaux

Al-Sissi a approuvé l’émission de sukuk fiscaux (obligations fiscales islamiques) pour réduire la facture de la dette, tandis que Kouchouk a présenté la nouvelle application mobile de fiscalité immobilière et annoncé l’entrée en vigueur de la deuxième série de facilités fiscales. « Ces mesures visent à soutenir la croissance, simplifier les procédures et alléger les charges pour renforcer la

compétitivité et attirer les investissements », a précisé Kouchouk, soulignant l’accueil favorable de la communauté des affaires. Dans cette même dynamique, et afin de renforcer la confiance des investisseurs, le président Al-Sissi a ordonné le lancement d’une troisième série de facilités fiscales, a indiqué le communiqué. Pour soutenir ces efforts, Kouchouk a également présenté de nouvelles initiatives destinées à accompagner la transition du secteur industriel vers l’énergie solaire et à financer le recyclage des déchets en carburant alternatif, afin d’en réduire les coûts.

Synthèse R I.

SÉNÉGAL

Les importations de blé poursuivent leur progression vers le million de tonnes

Le Sénégal figure parmi les principaux marchés pour le blé en Afrique de l’Ouest avec le Nigeria et le Ghana. Entre la progression de la consommation et le développement des capacités de transformation, le recours aux importations s’intensifie. 982 106 tonnes. C’est le volume de blé importé par le Sénégal en 2025 selon les données compilées par l’Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) dans son rapport annuel sur le commerce extérieur publié le 30 juillet 2026.

Synthèse R I.

Le volume importé affiche une croissance de 8,5 % par rapport à l’année précédente (904 947 tonnes) et signe une cinquième année de hausse consécutive depuis 2021 où les achats ne s’élevaient qu’à 753 807 tonnes. Si dans son rapport l’ANSD n’explique pas explicitement les raisons de cette croissance, certains facteurs peuvent être mis en lien. Déjà, le blé s’impose comme la deuxième céréale consommée dans le pays après le riz et l’appétit de la population pour cette céréale ne cesse de croître, surtout en milieu urbain. Les données compilées par l’Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA) montrent par exemple que la consommation par tête de blé au Sénégal a grimpé de près de 56 % sur les vingt dernières années, passant de 27 kg en 2002 à 42 kg en 2020. Par ailleurs, le recul du prix moyen du blé importé au Sénégal a probablement contribué à soutenir les achats extérieurs. Dans son rapport, l’ANSD indique par exemple que ce prix a chuté de près de 36 %, passant de 276 FCFA (environ 0,5 USD) par kilogramme

en 2022 pour s’établir à 178 FCFA. Une part significative des importations alimente les minoteries installées dans le pays, qui transforment le blé en farine destinée notamment aux marchés de la boulangerie et de l’agroalimentaire. Parmi les principaux acteurs figurent les Grands Moulins de Dakar, les Grands Moulins du Sahel, MS, FKS, NMA ou encore Olam.

Une dynamique appelée à se prolonger dans les prochaines années

Au Sénégal, le segment de la transformation porté par les minotiers continue de se développer. L’entreprise marocaine d’ingénierie industrielle REMORA, spécialisée dans l’installation et le montage d’unités agro-industrielles, a annoncé le 27 février dernier avoir finalisé la construction d’un moulin à farine de blé au Sénégal. Dans un communiqué publié sur son site, l’entreprise précise que cette nouvelle unité industrielle est dotée d’une capacité de traitement de 500 tonnes de blé par jour. Si l’identité du promoteur du projet n’a pas été précisée, cette annonce est le signe de la poursuite des investis-

sements sur le segment de la transformation. Toutefois, le développement des capacités de transformation ne répond pas uniquement à la demande intérieure. Une partie de la farine produite localement est également destinée aux marchés de la sous-région. D’après l’ANSD, l’industrie sénégalaise a expédié en moyenne 13 861 tonnes de farine de blé tendre par an sur le marché international entre 2020 et 2023, avec un pic de 29 249 tonnes enregistré en 2021. Parallèlement, les recettes d’exportation engrangées sur la même période se sont élevées en moyenne à 3,86 milliards de francs CFA, avec un pic de 7,7 milliards enregistré en 2021. Ces données officielles pourraient toutefois sous-estimer l’ampleur réelle des flux régionaux. Une grande partie du commerce intrarégional de produits alimentaires en Afrique de l’Ouest échappe en effet aux statistiques douanières. Dans un rapport publié en 2025, le Club du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest (CSAO) de l’OCDE estimait ainsi que 84 % du commerce intrarégional de produits céréaliers n’était pas enregistré.

KENYA

Aliko Dangote réduit le coût de sa raffinerie et vise octobre pour le début des travaux

L’Afrique de l’Est reste fortement dépendante des importations de produits pétroliers raffinés, alors que la demande énergétique progresse. Dans ce contexte, le développement de capacités régionales de transformation devient un enjeu de sécurité d’approvisionnement et d’intégration économique. Aliko Dangote (photo) prévoit de lancer en octobre 2026 les travaux de sa future raffinerie de Lamu, au Kenya. Le coût prévisionnel du projet a parallèlement été ramené d’environ 17 à 16 milliards USD. Avec une capacité de 700 000 barils de pétrole brut par jour, l’installation doit approvisionner le Kenya et plusieurs marchés d’Afrique de l’Est. « D’ici octobre de cette année, nous poserons la première pierre et lancerons officiellement le chantier », a déclaré le milliardaire nigérian dans une interview accordée la semaine dernière à la BBC. Le chantier devrait durer moins de quatre ans. À terme, la raffinerie deviendrait la plus importante d’Afrique de l’Est et la deuxième du continent après celle de Lagos, qui doit passer de 650 000 à 1,4 million de barils par jour d’ici trois ans. Lamu pour desservir l’Afrique de l’Est Le choix de Lamu repose notamment sur sa position logistique. Son port en eaux profondes est relié au corridor LAPSET, qui doit connecter la côte kényane au Soudan du Sud et à l’Éthiopie. Cette configuration donne au projet une portée qui dépasse le marché kényan. Dangote prévoit de fournir des produits raffinés au Kenya ainsi qu’à l’Ouganda, à la Tanzanie et au Soudan du Sud. La raffinerie doit ainsi contribuer à réduire la dépendance de ces marchés aux approvisionnements extérieurs. Pour Nairobi, le projet intervient alors que le pays ne dispose plus de capacité de raffinage de brut depuis l’arrêt de l’installation de Mombasa. Il cherche parallèlement à développer sa production pétrolière dans le bassin de Turkana. L’investissement doit également avoir un effet sur l’emploi. Le gouvernement kényan estime que le projet pourrait générer environ 60 000 emplois directs et indirects dans la construction, l’ingénierie, la logistique et les activités associées.

Agence

NAMIBIE

La future mine d’or Kokoseb en quête de 475 millions \$ pour sa construction

En Namibie, l’exploitation aurifère industrielle repose actuellement sur deux mines en activité, Navachab et Otjikoto. Ce nombre pourrait augmenter dans les prochaines années avec le développement de nouveaux projets, notamment Kokoseb et Twin Hills. La junior minière australienne WIA Gold cherche à mobiliser 475 millions USD pour construire la future mine d’or Kokoseb, en Namibie. Ce besoin de financement ressort de l’étude de faisabilité définitive (DFS) publiée lundi 10 août. La mise en production de la mine est prévue au quatrième trimestre 2028. L’investissement doit permettre de développer une exploitation à ciel ouvert capable de produire 1,83 million d’onces d’or sur 14 ans, avec une production moyenne d’environ 150 000 onces par an au cours des dix pre-

mières années. Le délai de récupération du capital investi est estimé à 1,8 an après le démarrage de la production. Le projet affiche par ailleurs une valeur actuelle nette (VAN) de 1,2 milliard USD, sur la base d’un prix consensuel de l’or de 3 600 USD l’once, ainsi qu’un taux de rendement interne (TRI) de 41 %. WIA Gold a déjà engagé plusieurs démarches pour mobiliser les fonds nécessaires. La société disposait notamment d’une trésorerie de 119 millions de dollars australiens (84,1 millions USD) au 30 juin 2026. Elle mise également sur l’endettement. Un accord conclu avec Sprott Resource Lending Corp. prévoit ainsi la mise à disposition de 360 millions USD pour financer Kokoseb. Le prêteur s’est également engagé à souscrire jusqu’à 15 millions USD lors de toute future levée de capitaux propres réali-

sée par WIA Gold. Les modalités définitives de cet accord restent toutefois à finaliser, avec une clôture de l’opération attendue au quatrième trimestre 2026.

Kokoseb doit renforcer la production aurifère namibienne

Pour WIA Gold, la mobilisation de ces financements permettrait de franchir une étape majeure vers son objectif de mettre en production sa première mine industrielle. La hausse des prix de l’or depuis 2024 offre également des perspectives favorables au projet. Pour l’économie namibienne, Kokoseb pourrait contribuer à augmenter la production aurifère du pays, alors que celui-ci ne compte actuellement que deux mines industrielles en activité, Navachab et Otjikoto. Sa mise en

production pourrait également générer de nouvelles recettes pour l’État et des emplois locaux. Le projet viendrait ainsi s’ajouter à d’autres développements avancés dans le pays, notamment celui de Twin Hills, porté par le groupe chinois Yintai. Plusieurs étapes restent toutefois à franchir avant le démarrage de la production. Au-delà de la mobilisation des financements, WIA Gold doit notamment sécuriser les autorisations réglementaires nécessaires au développement de Kokoseb, notamment son permis d’exploitation minière. Une demande a été déposée auprès des autorités namibiennes en octobre 2025 et la société espère obtenir ce feu vert au second semestre 2026. Elle prévoit également de lancer les travaux de construction au cours de cette période.

Agence

POINT-MARCHÉS

Les Bourses européennes prudentes à l’ouverture

Les principales Bourses européennes sont sur de faibles variations mardi dans un contexte d'attentisme avant les chiffres de l'inflation américaine, tandis que la situation au Moyen-Orient n'incite guère à la prise de risque.

À Paris, le CAC 40 grignote 0,04% à 8.728,8 points vers 07h20 GMT. À Londres, le FTSE 100 grappille 0,02% et à Francfort, le Dax avance de 0,11%. L'indice EuroStoxx 50 progresse de 0,18% et le FTSEurofirst 300 de 0,06%. Le Stoxx 600 gagne 0,13%, se rapprochant de son récent record atteint le 7 août à 663,41 points. Les contrats à terme à Wall Street préfigurent une baisse de 0,09% pour le Dow Jones, mais une hausse de 0,01% pour le Standard & Poor's 500 et une progression de 0,14% pour le Nasdaq au lendemain d'une séance dans le rouge marquée par un pessimisme des marchés quant à une réouverture prochaine du détroit d'Ormuz. Signe d'une certaine prudence du marché, le pétrole poursuit sa remontée, désormais à un sommet de plus d'une semaine, tandis que les rendements obligataires souverains en Europe et aux Etats-Unis se tendent légèrement dans la perspective d'un resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed). Les données sur les prix à la consommation (CPI) et les prix à la production (PPI), prévus mercredi et jeudi, pourraient accentuer les craintes d'une inflation persistante alors que les négociations entre les Etats-Unis et l'Iran concernant un accord de paix et la réouverture de cette voie navigable cruciales sont dans l'impasse.

Le président américain Donald Trump a répondu lundi aux conditions posées par l'Iran pour un accord de paix en formulant ses propres exigences. "Il semble y avoir un fossé, sans jeu de mots, entre les Etats-Unis et l'Iran quant à la forme que prendrait concrètement un éventuel accord", relève Tim Waterer, chef analyste marchés chez KCM Trade. "En conséquence, une partie de l'optimisme qui s'était installé la semaine dernière s'estompe, ce qui donne aux cours du pétrole une tendance nettement à la hausse", a-t-il ajouté. En Bourse, à Paris, Schneider Electric avance de 0,40% alors que les valeurs européennes liées à l'intelligence artificielle ne profitent que modestement du bond de 5% de Samsung, porté par la vigueur des exportations des fabricants de puces sud-coréens. TotalEnergies, en tête du CAC 40, est bien orienté, tirant parti de la poursuite de la remontée des cours du pétrole, tandis que Thales occupe la deuxième position de l'indice. InterContinental Hotels Group (IHG) recule de 2,2% malgré l'annonce d'une hausse de son chiffre d'affaires par chambre disponible au deuxième trimestre. RTL Group prend 1,86%, le groupe audiovisuel européen ayant relevé sa prévision de chiffre d'affaires pour cette année avec l'acquisition de Sky Deutschland en juin.

Le groupe helvético-américain d'ophthalmologie Alcon s'envole de près de 6% à la faveur du relèvement de sa prévision de bénéfice et de l'abaisse-

ment de son estimation de l'impact des droits de douane américains sur l'ensemble de l'année.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN



بنك الجزائر

BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 07 Août 2026

Valeur : 11 Août 2026

BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		132.8901	132.9051
1	EUR	EURO		153.2622	153.3060
1	GBP	POUND STERLING		178.9766	179.0450
100	JPY	JAPANESE YEN		84.0226	84.0533
1	CNY	CHINESE YUAN		19.6895	19.6931
1	CHF	SWISS FRANC		164.0821	164.1614
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		94.7929	94.8103
1	DKK	DANISH KRONE		20.5030	20.5085
1	SEK	SWEDISH KRONA		14.0150	14.0192
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		13.9175	13.9249
1	AED	UAE DIRHAM		36.1812	36.1873
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.3930	35.4008
1	KWD	KUWAITI DINAR		432.5850	432.7747
1	TND	TUNISIAN DINAR		45.0769	45.5299
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.2891	14.2907
1	LYD	LIBYAN DINAR		20.8337	20.9405
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3173	3.3276
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		181.6012	181.6012

FRANCE

Le CAC 40 vise une 9^e hausse d’affilée

Hormis Amsterdam (+0,11%), les marchés actions européens se replient ce mardi, plus de 90 minutes après l'ouverture de la séance, en l'absence de catalyseurs majeurs. L'attention des investisseurs reste focalisée sur les tensions géopolitiques au Moyen-Orient. Bloqués sur leurs positions, les Etats-Unis et l'Iran n'arrivent toujours pas à s'entendre pour sceller un accord de paix et sécuriser la réouverture du détroit d'Ormuz. Vers 10h30, le CAC 40 recule de 0,26% à 8 703,15 points. Toutefois, l'indice phare parisien pourrait clôturer dans le vert, enregistrant alors une neuvième séance consécutive. Londres et Francfort perdent respectivement 0,34% et 0,19%. Sur le front géopolitique, Donald Trump a déclaré hier sur son réseau Truth Social que les Etats-Unis allaient demander des "compensations" pour des actions menées par l'Iran ces dernières années contre ses adversaires à l'étranger ou contre des manifestants sur son sol. Le président américain a assuré que cette requête serait portée "fermement" dans toute négociation, en réponse à la condition

posée par les autorités iraniennes, qui qui exige le versement de réparations financières américaines pour accepter toute réouverture du détroit d'Ormuz. L'Iran "exige des compensations pour les dommages subis pendant les cinq mois de conflit militaire" a écrit le président américain, précisant que cette demande n'a jamais été évoqué dans aucune des négociations ou réunions". Il considère cette initiative "d'idée intéressante" ajoutant "de la même manière, je demande moi aussi des compensations à l'Iran, pour tous les gens qu'ils ont tués et blessés " lors d'attaques et conflits menés par Téhéran. Trump fait notamment référence aux " familles des victimes tués sur l'USS Cole", ce navire de guerre américain frappé par un attentat meurtrier en 2000 au Yémen. POTUS a ajouté que "des indemnités devraient être versées pour les familles des centaines de milliers de manifestants innocents que le régime iranien a tués ces dernières cinquante années, sans même parler des 52 000 personnes décédées sur les cinq derniers mois" Face à cet enlissement et à la

forte incertitude quant à la réouverture du détroit d'Ormuz, les cours du pétrole poursuivent leur dynamique haussière. Le Brent gagne 2,3% à 89,90 dollars. Le WTI avance de 2,50% à 84,35 USD.

Alcon grimpe au SMI

Dans l'actualité des sociétés, RBC Capital Markets a commencé mardi le suivi de l'action Thales avec une recommandation "surperformance" et un objectif de cours de 330 EUR. La banque d'investissement canadienne considère la division défense de Thales, qui représente 55% du chiffre d'affaires du groupe, comme l'un des meilleurs actifs européens du secteur. Pour ce segment, ils tablent sur un taux de croissance annuel moyen organique du chiffre d'affaires de 15% sur la période 2025-2030, contre une moyenne de 10% pour ses pairs, hors Rheinmetall. Cette activité du Français sera soutenue par sa répartition géographique et son mix produits. Hors défense, RBC Capital Markets relève que le portefeuille de Thales affiche une croissance plus lente, mais

les analystes y voient une trajectoire d'expansion des marges attractive, en particulier dans l'Aéronautique. Ailleurs, en Europe, la journée est marquée par quelques publications de résultats. Dominant l'indice SMI, Alcon gagne près de 4%, soutenu par ses bons du 2e trimestre et le relèvement de ses objectifs de profits pour l'exercice 2026. Le groupe de santé suisse anticipe désormais, hors effets de change, une hausse de son BPA core de 12 à 15%, et non plus de 10 à 13%, ainsi qu'une amélioration de sa marge opérationnelle core de 90 à 190 points de base, et non plus de 70 à 170 points de base. Sur ce trimestre 2026, il a engrangé un BPA core de 0,84 USD, en croissance de 9%, avec une marge opérationnelle core de 20,6%, en augmentation de 1,6 point, pour un chiffre d'affaires de 2 782 MUSD, en hausse de 7%, toujours hors effets de change. En Allemagne, malgré la révision à la hausse de ces prévisions et des performances encourageantes au 1er semestre 2026 qui dépassant les attentes, le titre Salzgitter (-2,52%) recule en

Bourse. A 459 MEUR, l'EBITDA VX a été nettement supérieur sur un an (116,8 MEUR au 1er semestre 2025), tout comme l'EBT VX (257,6 MEUR contre -83,8 MEUR au 1er semestre 2025). Le résultat après impôts s'est établi à 43,5 MEUR (contre une perte de 88,9 MEUR au 1er semestre 2025), ce qui porte le bénéfice de base par action à 0,74 EUR (contre une perte de 1,68 EUR). InterContinental Hotels recule de près de 2% à Londres après une performance mitigée au 1er semestre. Bien que la chaîne hôtelière a vu son BPA ajusté croître de 13% à 274,7 cents, battant de 4% le consensus, son profit opérationnel n'a augmenté que de 10% à 665 MUSD, un niveau inférieur de 1% à l'estimation moyenne des analystes. Le chiffre d'affaires est en hausse de 7% à 1 255 MUSD, en ligne avec les attentes. En outre, la croissance du revenu par chambre d'InterContinental Hotels Group (IHG) a ralenti notamment au 2e trimestre : 3,5% contre 4,4% du trimestre précédent. Sur le marché des devises, l'euro perd 0,08% à 1,1535 USD. Agence

ROYAUME-UNI

Londres s’apprête à taxer les voitures électriques

Les taxes sur le carburant rapportent de moins en moins et la tendance ne fera que s’accroître dans les années à venir. Alors, les véhicules non polluants doivent-ils contribuer, au risque de décourager la transition vers l’électrique ?

Dès 2028, le Royaume-Uni va instaurer une taxe sur les véhicules électriques et hybrides au kilomètre : plus vous roulez, plus vous payez. La facture pourrait aller de 250 à 330 euros par an. Il y a moins de véhicules thermiques, ce qui est plutôt une bonne nouvelle, mais le résultat est que les taxes payées sur chaque litre d'essence rapportent beaucoup moins. Or, ces recettes fiscales servent à financer des infrastructures routières. Londres veut donc mettre tous les véhicules à contribution, y compris ceux qui ne polluent pas.

5,6 millions de véhicules concernés

En 2028, 5,6 millions de véhicules seront concernés. Le gouvernement britannique espère collecter 1,1 milliard de livres sterling, soit près de 1,3 milliard

d'euros. C'est une mesure plutôt contre-productive quand un pays vise la transition énergétique, décourageant les automobilistes à passer à l'électrique. Mais le Royaume-Uni a aussi pris une autre mesure très importante : il a supprimé la TVA sur l'électricité pour tous les ménages. Donc pour tout le monde, l'électricité coûte moins cher. Quand vous rechargez votre voiture électrique chez vous, vous n'êtes pas taxé.

D'autres pays... Et la France

Londres se rattrape juste sur les automobilistes d'une autre façon et les Britanniques ne sont pas les seuls : l'Islande, la Nouvelle-Zélande et près d'une quarantaine d'États américains ont aussi décidé de mettre les conducteurs d'électrique à contribution. La France aussi, est confrontée au même problème. Une

taxe sur l'essence va rapporter de moins en moins : notre ancienne TICPE, appelée aujourd'hui "accise sur les produits pétroliers". Très utile, elle sert aux collectivités locales et notamment au financement des transports publics. Cette taxe, fortement décriée avec la récente flambée des prix à la pompe, va devenir de moins en moins efficace, parce qu'en France aussi, on achète de moins en moins de voitures thermiques. D'ici 2035, ce seront 13 milliards de rentrées fiscales en moins, selon des estimations de la Direction générale du Trésor, et même 30 milliards en moins par an, d'ici 2050. La vraie question, comme le souligne Thierry Bros, enseignant à Sciences Po, spécialiste de l'énergie, c'est de décider ce qu'on veut taxer et faire en sorte que cela ne mette pas de coup d'arrêt à la transition énergétique.

R I.

INDONÉSIE

Croissance en léger repli au 2^e trimestre 2026, mais supérieure aux attentes

L'Indonésie a enregistré au deuxième trimestre 2026 une croissance plus faible qu'au premier, a indiqué mercredi l'institut indonésien chargé des enquêtes statistiques, qui dépasse néanmoins 5% grâce à la vigueur des dépenses des ménages et de l'Etat. La plus grande économie d'Asie du Sud-Est a progressé de 5,3% entre avril et juin de cette année, un rythme inférieur à l'expansion de 5,6% enregistrée au premier trimestre, mais supérieur à la pré-

vision de Bloomberg qui tablait sur 5,1%. Les dépenses des ménages, qui représentent plus de la moitié du produit intérieur brut (PIB), ont augmenté de 5,1%, a déclaré Moh Edy Mahmud, un responsable de l'Agence centrale de la statistique (BPS). Cette "forte croissance", a été "portée par la dynamique des dépenses liées aux vacances et aux fêtes religieuses", a-t-il expliqué. Les dépenses publiques ont quant à elles progressé de près de 16%. Le président indonésien Prabowo

Subianto cherche à porter le taux de croissance de cette économie d'Asie du Sud-Est à 8% d'ici 2029, en s'appuyant sur des dépenses publiques élevées, un objectif ambitieux que certains observateurs jugent difficile à atteindre. La société d'analyse économique Capital Economics a émis des doutes quant aux chiffres de la croissance. "Nous restons sceptiques quant aux chiffres officiels", a déclaré Gareth Leather, économiste senior pour l'Asie au sein de ce cabi-

net d'études, dans un communiqué. "A l'avenir, la croissance risque d'être difficile. La banque centrale a procédé à des hausses agressives des taux d'intérêt, ce qui pèsera sur la consommation et l'investissement", a-t-il ajouté. Le ministre des Finances, Purbaya Yudhi Sadewa, a déclaré lundi que le gouvernement stimulerait l'économie pour le reste de l'année afin qu'elle puisse croître d'environ 6% au second semestre 2026.

Synthèse R I.

ZONE EURO

Le moral des investisseurs repasse dans le vert en août, selon Sentix

L'indice Sentix, qui mesure le moral des investisseurs dans la zone euro, s'est amélioré pour le quatrième mois consécutif, repassant en territoire positif de façon inattendue, selon des données publiées lundi.

L'indice s'établit à +0,9 points en août, contre -3,1 en juillet, tandis que les analystes interro-

gés par Reuters tablaient sur -0,5. L'indice de l'économie allemande s'est amélioré pour le troisième mois consécutif et passe de -19,4 points à -11,9 points, touchant son plus haut niveau depuis février. "Une stabilisation économique supplémentaire se profile pour l'Allemagne", a déclaré Sentix, soulignant des données économiques plus so-

lides et une croissance de 0,2 % au deuxième trimestre qui ont aidé l'économie à éviter une nouvelle récession. L'enquête, menée du 6 au 8 août auprès de 1.097 investisseurs, montre également que le sous-indice mesurant la situation actuelle de la zone euro s'est amélioré à -8,0 points en août après -14,8 points en juillet, tandis que les pré-

visions sont passées de +9,3 à +10,3 points. Sentix a ajouté que le choc de confiance causé par la guerre en Iran semblait avoir été partiellement absorbé, bien que les coûts énergétiques élevés et les carnets de commandes modestes restent un frein aux perspectives.

R I.

PORTUGAL

Les Britanniques en tête des dépenses, mais la dépense moyenne des touristes recule

Les touristes étrangers qui passent leurs vacances au Portugal dépensent de moins en moins d'argent dans le pays. Selon les dernières données de Turismo de Portugal, établies à partir des statistiques de SIBS et publiées par le Jornal de Negócios (source en portugais), le montant moyen des opérations est tombé à son niveau le plus bas depuis 2019. La dépense moyenne par transaction effectuée avec une carte étrangère s'est établie à 35,70 euros au premier semestre 2026.

Mais, sur les six premiers mois de l'année, le volume des achats réalisés avec des cartes étrangères a augmenté de 6 %, dépassant les 3,7 milliards d'euros. Outre l'hébergement, la restauration et le commerce continuent de capter une part importante des dépenses. Le secteur du commerce de détail a concentré la majeure partie des dépenses des étrangers au premier semestre, pour un total d'environ 1,4 milliard d'euros. La restauration a généré plus d'un milliard d'euros, tandis que les établissements d'hébergement ont enregistré près de

735 millions d'euros de paiements électroniques. Plus de la moitié des dépenses effectuées par des étrangers sont restées concentrées dans les régions de Grande Lisbonne (35,7 %) et de l'Algarve (21,6 %). Le nord du Portugal ne capte que 1,9 % des achats des touristes. Parmi les principaux marchés, les Britanniques arrivent en tête, avec 16 millions de transactions électroniques réalisées dans le pays pour un total de 518 millions d'euros de dépenses. Les touristes en provenance des États-

Unis occupent la deuxième place parmi les principaux dépensiers étrangers. Toutefois, le volume total de dépenses lié au marché nord-américain s'est élevé à 2,4 millions d'euros, nettement inférieur à celui généré par les visiteurs britanniques. Néanmoins, leurs comportements de consommation diffèrent. Si les Britanniques effectuent davantage d'achats, les Nord-Américains comptent parmi ceux qui dépensent le plus par touriste, avec une moyenne de 45 euros par transaction.

CHINE

L’inflation IPC au plus bas depuis 6 mois

Les prix à la consommation en Chine ont progressé moins qu'attendu en juillet, tandis que la déflation à la sortie des usines s'est atténuée, soulignant la persistance de faibles pressions sur les prix intérieurs malgré des signes récents d'amélioration dans la deuxième économie mondiale.

L'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 0,5% en glissement annuel en juillet, ralentissant par rapport à une hausse de 1,0% en juin et atteignant son niveau le plus bas en 6 mois, selon les données officielles publiées dimanche par le Bureau national des statistiques de Chine. Ce chiffre est inférieur aux prévisions des économistes, qui anticipaient une hausse de 0,8%.

En glissement mensuel, l'IPC a reculé de 0,1%, contre des attentes d'une hausse de 0,2% et un recul de 0,3% en juin. L'indice des prix à la production (IPP), qui mesure les prix à la sortie des usines, a chuté de 3,5% en glissement annuel, se réduisant par rapport à un recul de 4,1% en juin, mais restant en deçà des attentes qui tablaient sur une baisse de 3,8%. La plus forte variation au cours des derniers mois concerne la sous-catégorie des carburants de transport, qui est tombée à seulement 0,8% en glissement annuel en juillet, contre 15,3% en juin, ont noté les analystes d'ING.

« En dehors de la volatilité des prix de l'énergie, nous continuons de voir les principaux freins à l'inflation provenir de l'alimentation et des loyers », ont écrit les analystes.

Ces données soulignent la faiblesse persistante de la demande intérieure et accentuent la pression sur les décideurs politiques pour soutenir la consommation et contrer les forces déflationnistes.

« L'affaiblissement de la dynamique inflationniste, combiné à un ralentissement de l'activité économique intérieure depuis le deuxième trimestre, plaide fortement en faveur d'une réduction des taux de 10 points de base dans les prochains mois afin de soutenir la croissance », ont ajouté les analystes.

L'économie de la Chine est confrontée à une faible consommation des ménages et à des pressions prolongées dans le secteur immobilier, tandis que les fabricants font face à des surcapacités et à une concurrence intense sur les prix.

Agence

La moitié des entreprises européennes ne survivrait pas un jour à un kill switch américain

Une étude menée auprès de 1500 entreprises britanniques, françaises et allemandes mesure le niveau d'inquiétude face à une coupure d'accès aux plateformes numériques américaines. Ce risque géopolitique est désormais mis au même plan que les cyberattaques.



Le risque du "kill switch" désigne ici la possibilité, pour une administration américaine, de couper l'accès d'une organisation européenne à un service cloud, une messagerie ou un outil de collaboration hébergé aux États-Unis. Commandée par Proton et réalisée par l'institut Toluna entre le 15 et le 24 juillet 2026, l'étude interroge 500 décideurs d'entreprise dans chacun des trois pays.

Un risque désormais comparé aux cyberattaques

Près de trois entreprises sur quatre (73,9%) se disent au moins un peu préoccupées par un scénario de coupure gouvernementale de leur accès aux fournisseurs technologiques américains. Une entreprise sur vingt seulement dit n'éprouver aucune inquiétude. Ce niveau de préoccupation rejoint désormais celui suscité par les rançonnements et les cyberattaques (74,9%).

Mais ce qui a changé, c'est la perception de cette menace. Pour Raphaël Auphan, directeur des opérations de Proton, ce risque est désormais traité au même niveau d'urgence qu'une attaque criminelle.

La menace varie selon la taille de l'entreprise. Plus de la moitié des répondants (54,5%) affirment ne pas pouvoir maintenir leur activité au-delà d'une seule journée ouverte sans accès à leurs outils cloud.

Les deux conséquences les plus citées sont identiques dans les trois pays : l'impossibilité pour les équipes de travailler normalement et l'incapacité à répondre aux clients, chacune concernant 36% des répondants.

Côté finances, la plupart des petites structures évaluent leur perte entre 5 000 et 9 999 euros pour une journée d'arrêt, contre 10 000 à 49 999 euros pour près de la moitié des entreprises de taille intermédiaire. Chez les grandes entreprises, 44,8% anticipent

plus de 50 000 euros de pertes et 28,7% plus de 100 000 euros.

Alors oui, on l'aura bien compris, cette étude appuie bien évidemment le business de Proton, entreprise localisée en Suisse qui cherche à développer son modèle B2B depuis quelques années histoire de faire un peu d'ombre à Google et Microsoft.

Il n'empêche que ce type de scénario n'est plus purement théorique. En juin 2026, le gouvernement américain a ordonné à Anthropic de couper l'accès à ses modèles Mythos 5 et Fable 5 au nom de la sécurité nationale, un épisode qui a poussé le CNRS à accélérer sa bascule vers des outils européens. On se souvient également de la suspension du compte email du procureur de la Cour pénale internationale par Microsoft sur ordre de l'administration de Trump.

Face à ce type de risque, 67,8% des entreprises interrogées déclarent qu'elles changeraient de fournisseur en cas de blocage, les entreprises britanniques se montrant les plus disposées à le faire (74,4%), devant l'Allemagne (68%) et la France (61%).

Toutes ont connu au moins un incident (panne, cyberattaque ou perte d'accès) au cours des douze derniers mois, mais seules 44% disposent d'un plan de continuité formalisé et testé régulièrement.

Les entreprises concentrent leurs investissements de protection sur les deux services les plus souvent touchés par des interruptions : la messagerie (33,6%) et le stockage de fichiers dans le cloud (28,3%). Plusieurs entreprises comme Proton, Mailbox.org, Mimecast ou Trend Micro proposent désormais des offres de continuité d'activité.

IA : Amazon investit dans la centrale thermique la plus polluante des États-Unis pour alimenter un data center

Le boom des data centers a aussi un impact environnemental indéniable. C'est ce que montre à nouveau ce projet d'Amazon au niveau du Texas. L'explosion de l'IA et le boom formidable d'investissement dans l'infrastructure qui les sous-tend - les data centers - n'est aujourd'hui plus seulement une source d'émerveillement. L'inquiétude monte en effet sur les externalités négatives de ces projets, ce qui met des géants comme Amazon sous pression, à l'image de ce qui se passe actuellement à Seattle. Et son nouveau projet, situé cette fois au Texas, devrait aussi faire beaucoup parler.

Amazon investit dans une centrale électrique au gaz naturel incroyablement polluante

Amazon vient de le confirmer. La compagnie fondée par Jeff Bezos va investir dans une centrale électrique fonctionnant au gaz



naturel au niveau du comté de Pecos, au Texas. Et ce ne sera pas n'importe quelle centrale, puisque cette dernière, quand elle fonctionnera, devrait, selon le New York Times, bénéficier d'un permis d'émission de 33 millions de tonnes de dioxyde de carbone chaque année - et devenir ainsi la structure de production la plus polluante des États-Unis.

Cette centrale devrait faire fonc-

tionner 35 turbines à gaz naturel, ce qui lui fera générer 7,65 gigawatts de puissance. L'énergie est destinée exclusivement au data center qu'Amazon veut construire sur place. Et cet exemple pourrait bien n'être que le premier d'une longue série.

Un projet qui pourrait en annoncer beaucoup d'autres

Il faut dire que la demande en

énergie des data centers est tout simplement monstrueuse, et ne peut être obtenue à travers les réseaux traditionnels de fourniture d'énergie - que ces infrastructures ont tendance à fatiguer.

Les géants de l'IA se trouvent ainsi dans une position dans laquelle il leur faut rapidement obtenir de grosses sources d'énergie, pour suivre le développement de cette technologie. Résultat, le modèle de construction de nouvelles centrales à énergies destinées exclusivement aux data centers devraient devenir la norme. « Nous allons assister à une explosion des projets gaziers hors réseau » au Texas et ailleurs aux États-Unis, pronostique ainsi de son côté Michael Thomas, cofondateur de la société Cleanview, spécialisée dans le suivi énergétique des data centers. Une catastrophe au moment où le réchauffement climatique commence à faire ressentir ses effets ?

Départs en série de spécialistes de l'IA chez Google



Demis Hassabis, cofondateur de Google DeepMind, quitte son poste de PDG pour prendre la présidence du laboratoire. Cette réorganisation s'accompagne aussi du départ de trois autres chercheurs. Google rebat les cartes au sommet de son activité IA. Le géant américain a annoncé une évolution de la gouvernance de Google DeepMind, marquée notamment par le changement de rôle de Demis Hassabis, cofondateur du laboratoire. Selon le Financial Times, Demis Hassabis quitte son poste de directeur général (CEO) de Google DeepMind pour prendre davantage de recul sur la gestion quotidienne. Il devient président de DeepMind et directeur scientifique d'Alphabet, afin de se concentrer sur les orientations de recherche à long terme, notamment autour des travaux sur l'IA générale.

Koray Kavukcuoglu, jusqu'ici directeur technique (CTO) de Google DeepMind et architecte en chef de l'IA chez Google, est promu au poste de vice-président (SVP) et sera directement rattaché à Sundar Pichai. Il aura pour mission de superviser les opérations de Google DeepMind et d'accélérer le développement ainsi que le déploiement des technologies IA du groupe.

Une vague de départs

Cette réorganisation intervient alors que plusieurs personnalités majeures de l'IA chez Google quittent également l'entreprise. Parmi elles figure Jeff Dean, directeur scientifique de Google, membre senior du Systems Infrastructure Group et salarié du groupe depuis 27 ans. Il a joué un rôle central dans plusieurs évolutions technologiques de Google, notamment l'industrialisation du moteur de recherche, le développement de services comme Google Ads et Google Translate, la conception des unités de calcul TPU dédiées à l'IA, ainsi que les travaux récents autour des modèles Gemini et Gemma. Jeff Dean quitte Google avec trois de ses proches collaborateurs : Sanjay Ghemawat, qui occupait le poste de Google Senior Fellow, l'une des plus hautes distinctions techniques de l'entreprise, au sein de la division chargée de ses infrastructures informatiques ; Quoc Le, chercheur associé reconnu pour ses travaux en apprentissage automatique ; et Oriol Vinyals, co-responsable technique du modèle Gemini. Tous doivent rejoindre Discovery Loop, une structure spécialisée dans l'utilisation de l'IA pour automatiser des tâches de recherche scientifique et d'ingénierie. Selon Les Échos, Oriol Vinyals devrait également rejoindre 224 Ventures, une nouvelle société d'investissement consacrée à l'intelligence artificielle. Il s'agirait de son premier rôle officiel dans l'investissement.

Une période de transition pour Google

Ces mouvements reflètent les transformations que connaît Google depuis l'arrivée de l'IA générative sur le devant de la scène. Pendant plusieurs années, le groupe a occupé une position dominante dans la recherche en IA, mais l'émergence de services comme ChatGPT a toutefois modifié l'équilibre du marché. Les performances visibles auprès du grand public sont désormais devenues un critère majeur de compétition entre acteurs de l'IA. L'annonce a également été mal accueillie par les marchés. L'action Alphabet a reculé d'environ 4 % après l'annonce de cette réorganisation de sa division dédiée à l'IA.

Honda fait sous-traiter le développement de ses futurs modèles par un autre constructeur

Pour la première fois de son histoire, Honda externalise le programme de développement d'une future plateforme. La tâche revient au constructeur indien Tata. L'entreprise devra développer une base capable de recevoir des motorisations thermiques, mais aussi hybrides et électriques. Les deux constructeurs restent pour le moment évasifs sur le projet, mais il semblerait bien que Honda tente de reconquérir le marché indien, sur lequel il est en perte de vitesse, tout en limitant les coûts.



Honda fait développer l'une de ses futures plateformes par Tata ? Cette information révélée par nos confrères de Bloomberg dénote autant qu'elle semble cohérente vis-à-vis de la situation actuelle de la marque japonaise. Le constructeur a longtemps représenté l'une des entreprises les plus solides de son pays, avec des résultats financiers stables et des prises de décisions prudentes. Sauf que la situation n'est plus ce qu'elle était : la marque a enregistré une perte opérationnelle en 2025, une première dans son histoire. Pour se ressaisir, la marque doit trouver une solution pour l'électrification après avoir longtemps esquivé le sujet et se recentrer sur ses marchés essentiels. La concurrence chi-

noise et les changements politiques à répétition aux États-Unis n'ont pas aidé. Résultat : la perte pour l'exercice 2025-2026 s'élève à environ 2,2 milliards d'euros.

Honda souhaite donc gagner du terrain sur des marchés à fort potentiel et l'Inde en fait partie.

Pour le moment, aucune des deux parties ne confirme que le projet a cette destination, mais tout laisse à penser que la marque veut reconquérir ce marché. Tata y occupe une position importante face à Suzuki-Maruti ou encore Mahindra et possède une expérience de ce marché enviable. Le constructeur indien est donc capable de développer une plateforme adaptée aux besoins du marché. En juillet, Warren Harris, PDG

de Tata Technologies, a d'ailleurs confirmé qu'« un programme complet de développement de véhicules avec un important constructeur automobile japonais » était en cours, sans citer explicitement Honda. Cette filiale du constructeur automobile indien est spécialisée dans les services d'ingénierie pour l'industrie, l'automobile et l'aérospatiale.

Une montée en puissance indienne indispensable

La présence de Honda en Inde n'est pas récente, cependant, elle reste anecdotique. Dans ce pays qui représente le troisième marché automobile mondial, le constructeur a moins de 2 % de part

de marché, contre 7 % dans ses meilleures années. Ce n'est pas la première fois que Honda fait appel à un partenaire externe pour concevoir un produit destiné à un marché spécifique. General Motors avait déjà participé à la conception de l'Acura ZDX et du Honda Prologue pour les États-Unis. C'est néanmoins la première fois qu'un projet d'une telle ampleur est confié à une entreprise externe. Cette plateforme multi-usage devrait permettre à Honda de proposer à terme une gamme variée en Inde, où l'électrique monte doucement en puissance, en parallèle d'une clientèle de plus en plus exigeante sur la qualité des véhicules. Jusqu'ici, la marque n'a jamais proposé d'électrique dans le pays.

VOLKSWAGEN A BESOIN DE RELANCER SES VENTES

La marque pourrait aller concurrencer les pick-up américains

Le redressement de Volkswagen ne passe pas uniquement par des fermetures d'usines et des suppressions de postes massives. Le groupe revoit sa stratégie modèle autour de plusieurs axes : suppression des modèles pas assez rentables et investissement dans les segments les plus porteurs. Ainsi, la marque pourrait investir le segment des pick-up qui domine le marché américain depuis des décennies. D'après certaines sources, le constructeur pourrait même développer son futur modèle avec Ford, leader du segment. Dans le top 5 des meilleures ventes de voitures aux États-Unis en 2025, on trouve trois pick-up : le Ford F-150, le Chevrolet Silverado et le Ram. Cette popularité est loin d'être nouvelle et donne des idées à Volkswagen pour doper ses ventes outre-Atlantique : pourquoi pas proposer son propre grand pick-up ? Après tout, la marque passe tout de même à côté d'un segment qui représente 20 % des ventes automobiles dans le pays. En 2025, rien que les ventes des cinq modèles les plus populaires représentaient plus de 2,4 millions d'unités, dont un tiers rien que pour le Ford. Si le marché est largement dominé par les constructeurs locaux, Toyota a réussi à se faire une place avec son Tacoma et désormais, Volkswagen ambitionne de faire de même. La marque allemande n'est pas totalement étrangère à ce type de véhi-

cule, comme peut en témoigner son Amarok, dont les deux générations ont été vendues en Europe et en Amérique du Sud. Seulement, son gabarit et ses motorisations, qui peuvent sembler généreuses chez nous, sont un peu timides pour le marché nord-américain. Toutefois, il était basé sur le châssis du Ford Ranger et cette alliance pourrait de nouveau servir à Volkswagen. D'après des sources internes, les deux marques pourraient collaborer de nouveau pour le développement du prochain grand pick-up de la marque. Cette alliance pourrait être confirmée dans les prochains mois. Si la formule est la même que pour le Ranger, cela pourrait permettre à la marque allemande de proposer à moindre coût un véhicule conforme aux attentes du marché.

Un marché inconnu mais lucratif

Pour plaire à la clientèle américaine avec un pick-up, il faut : un châssis séparé, des V8, une capacité de remorquage élevée, une longueur qui tutoie les six mètres, voire les dépasse, et une grande benne. Une définition d'utilitaire, sauf qu'il ne faut pas non plus sacrifier les équipements de confort et de technologie. Autant de contraintes que Volkswagen n'a pas l'habitude de gérer dans le même véhicule. Ce nouveau modèle permettrait de sérieusement relancer les ventes de la marque dans le pays. Avec 329 813 voitures ven-



dues dans le pays en 2025, la marque chute non seulement de 13 % par rapport à l'année précédente, mais ne se classe que 17e des ventes dans le pays, avec une part

de marché d'à peine 4 %. Rien que les ventes du F-150, sur lequel pourrait être basé ce futur pick-up, représentent plus du double des ventes cumulées de la marque dans

le pays. En dehors de la perspective de volume, ce qui intéresse Volkswagen, c'est la rentabilité : le prix moyen d'un pick-up full-size aux États-Unis est de 70 000 dollars. D'autant plus que le retour en arrière du pays sur les normes de pollution permettra à la marque de se passer d'équipements coûteux venant grever la rentabilité, comme un Stop & Start ou une hybridation. Par ailleurs, on ne sait pas encore dans quelle mesure le VW et le Ford pourraient partager des éléments communs. Par exemple, les Explorer et Capri électriques fabriqués à Cologne, en Allemagne, ont droit à une carrosserie spécifique malgré l'usage de la plateforme MEB, tandis que les Amarok et Ranger partagent encore plus d'éléments communs.

PÉTROLE

Le baril de Brent frôle les 90 dollars

Les cours du pétrole grimpaient mardi, portés par la montée des tensions géopolitiques. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre, prenait 2,55% à 89,96 dollars, après avoir dépassé la barre des 90 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en septembre, gagnait 2,91% à 84,52 dollars.



BMS

Persistance de la vague de chaleur dans plusieurs wilayas du pays jusqu'à mercredi

La vague de chaleur qui touche plusieurs wilayas du pays persistera jusqu'à mercredi avec des températures pouvant atteindre les 44 degrés, indique l'Office national de météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS) émis mardi. Placée en vigilance "Orange", cette vague de chaleur persistera jusqu'à mercredi dans les wilayas de Skikda, Annaba et El Tarf, avec des températures maximales pouvant atteindre ou dépasser 40 degrés, alors que les minimales seront entre 24 et 27 degrés, précise la même source. Les wilayas de Relizane, Chlef et Ain Defla, sont également concernées par la canicule, avec des températures maximales pouvant atteindre ou dépasser 44 degrés, alors que les minimales seront de 27 à 30 degrés, jusqu'à mercredi.

ALGIERS INTERNATIONAL FILM FESTIVAL

Nadia Meflah nommée Directrice artistique

Le Commissariat de l'Algiers International Film Festival (Festival international du film d'Alger) annonce la nomination officielle de Nadia Meflah au poste de Directrice artistique du festival. Critique de cinéma et auteure, Nadia Meflah apporte à cette nouvelle fonction une expérience reconnue dans l'analyse, la programmation et la transmission cinématographiques. Elle est notamment l'auteure de Chaplin et les femmes (éd. Philippe Rey) et du documentaire Oum Kalthoum, la voix du Caire, diffusé sur Arte. Membre de la FIPRESCI, elle a également été programmatrice à la Semaine de la Critique du Festival de Cannes. Profondément engagée dans la création cinématographique algérienne contemporaine, Nadia Meflah a notamment contribué au développement de nouveaux talents nationaux à travers le Bejaia Lab. Elle a également siégé au sein de la commission « Audeux Cinémas du Monde » du CNC et de l'Institut français. Son expérience pédagogique, notamment à Columbia University à New York, ainsi que son réseau international constituent autant d'atouts pour accompagner le développement artistique et l'ouverture internationale du festival.

MARCHÉ ESPAGNOL DU GAZ

L'Algérie confirme son leadership

Synthèse S. R.

L'Algérie a confirmé sa position de premier fournisseur de gaz de l'Espagne durant les sept premiers mois de 2026, malgré le recul global des importations espagnoles. Entre janvier et juillet, elle a représenté 34,8 % des approvisionnements espagnols en gaz naturel et en gaz naturel liquéfié (GNL), confortant ainsi son rôle central dans la sécurité d'approvisionnement du marché espagnol. Les importations espagnoles de gaz ont atteint environ 215,16 TWh durant cette période, contre 220,63 TWh au cours des sept premiers mois de 2025, soit une baisse de 2,5 % sur un an, selon les données de la plateforme spécialisée « At-taqa.net », basées sur celles de l'opérateur espagnol du réseau gazier Enagás. Dans le même temps, la structure des approvisionnements s'est légèrement modifiée. Le gaz naturel acheminé par gazoduc a représenté 38,1 % du total, avec 81,99 TWh, tandis que le GNL a compté pour 61,9 %, soit 133,18 TWh. Dans ce contexte, les exportations algériennes vers l'Espagne ont atteint 74,94 TWh sur les sept premiers mois de l'année, contre 71,78 TWh durant la même période de

2025, soit une progression de plus de 4 %. Ces volumes étaient principalement constitués de gaz naturel acheminé par gazoduc, avec 69,86 TWh, auxquels se sont ajoutés 5,07 TWh de GNL. Cette performance place l'Algérie nettement devant les autres fournisseurs de l'Espagne. Les États-Unis occupent la deuxième position avec 58,76 TWh de GNL, soit 27,3 % des importations, contre 65,64 TWh un an auparavant. La Russie arrive en troisième position avec 39,44 TWh, représentant 18,3 % du total, enregistrant toutefois une forte progression de 28,1 % sur un an. Le Nigeria se classe quatrième avec 17,75 TWh de GNL, soit 8,2 % des importations espagnoles. Il est suivi du Portugal, de la France, de l'Angola, du Congo, de la Norvège et de la Mauritanie, dont les volumes demeurent nettement inférieurs à ceux des principaux fournisseurs. La position dominante de l'Algérie s'est également confirmée en juillet. Avec 10,71 TWh livrés à l'Espagne, soit 41,7 % des importations du mois, elle a largement devancé les autres fournisseurs. Les volumes algériens ont progressé par rapport à juillet 2025, lorsqu'ils s'établissaient à 10,21 TWh. Sur le total livré en juillet, environ 10,23 TWh correspon-

daient au gaz naturel, tandis que 0,479 TWh étaient constitués de GNL. Cette répartition confirme le poids du gaz naturel algérien acheminé par gazoduc dans les approvisionnements espagnols. Le mois de juillet a par ailleurs été marqué par une évolution notable du classement. Le Nigeria s'est hissé pour la première fois à la deuxième place, avec 3,96 TWh de GNL, soit 15,4 % des importations espagnoles. Les États-Unis se sont classés troisièmes avec 2,97 TWh, devant la Russie, dont les livraisons ont fortement reculé par rapport au mois précédent. La Norvège a également fait son entrée dans le classement mensuel en juillet, avec 1,99 TWh de GNL, tandis que le Portugal et la France ont enregistré une progression de leurs livraisons de gaz naturel. Ces données mettent en évidence la place prépondérante de l'Algérie dans le mix gazier espagnol. Alors que les importations globales de l'Espagne ont légèrement reculé depuis le début de l'année, les volumes en provenance d'Algérie ont, au contraire, progressé. Cette évolution conforte le rôle du gaz algérien dans l'approvisionnement du marché espagnol et souligne l'importance des infrastructures gazières reliant les deux pays.

PROTECTION DES ENFANTS CONTRE LES RISQUES LIÉS À L'INFORMATION EN LIGNE

L'ONU appelle à une action urgente

Les Nations unies ont mis en garde contre l'ampleur des risques qui menacent la sécurité de l'information en ligne pour les enfants, notamment la désinformation, les biais algorithmiques et l'utilisation malveillante de l'intelligence artificielle (IA), appelant à une action urgente pour les protéger. Cette mise en garde figure dans une nouvelle note d'information publiée à l'approche de la Journée internationale de la jeunesse, célébrée chaque année le 12 août. Le document

indique que plus de 80 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans dans le monde utilisent actuellement Internet, tandis que la proportion de jeunes internautes dans les pays à faible revenu est près de deux fois supérieure. La note d'information souligne que les préjudices auxquels les jeunes sont exposés en ligne ne sont pas le fruit du hasard, mais résultent de modèles économiques fondés sur la monétisation de l'attention et des données personnelles, ainsi que de choix de conception vi-

sant à maximiser l'engagement et les dépenses. Parmi les mécanismes qui maintiennent les jeunes utilisateurs dans un usage continu figurent les "dark patterns", les coffres à butin (loot boxes) et d'autres pratiques favorisant l'utilisation compulsive. Le document relève que les enfants, dont les habitudes, l'identité et les relations sont encore en cours de formation, sont "particulièrement exposés à ces risques". La note ajoute que l'intelligence artificielle progresse à

un rythme de plus en plus rapide. Dans ce contexte, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait appelé le mois dernier à lancer un engagement en faveur de la sécurité des enfants dans le domaine de l'intelligence artificielle, comparant les technologies émergentes de l'IA à des médicaments qui n'auraient pas encore été testés, appelant ainsi à "renforcer la surveillance et la réglementation".

APS

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES CADRES DU FRONT POLISARIO À BOUMERDÈS

La justesse de la cause sahraouie et le droit de son peuple à l'autodétermination réaffirmés

Les intervenants à la 14e édition de l'Université d'été des cadres du Front Polisario et de l'Etat sahraoui, dont les travaux ont débuté mardi à l'Université M'hamed Bougara de Boumerdès en présence du président de la République sahraouie et Secrétaire général du Front Polisario, M. Brahim Ghali, ont réaffirmé la justesse de la cause sahraouie et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, soulignant l'importance de la solidarité algérienne et de la poursuite du soutien à sa lutte pour la liberté et l'indépendance. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui

(CNASPS), Saïd Ayachi, a indiqué que "la solution juste et définitive à la question sahraouie passe par la consultation du peuple sahraoui afin qu'il décide librement de son avenir", dénonçant "les tentatives de contourner la question sahraouie et de la sortir de son cadre juridique". L'ambassadeur sahraoui auprès de l'Algérie, Khatri Adouh Khatri, a, pour sa part, adressé ses vifs remerciements à l'Algérie pour sa position constante à l'égard du peuple sahraoui et de sa juste cause, soulignant que la 14e édition de cette rencontre tend à "consolider les liens et traduire les valeurs et principes communs" entre les peuples algérien et sahraoui.

Il a également souligné l'importance de la présence du président de la République sahraouie, des responsables algériens, des membres du corps diplomatique, des partis politiques et des acteurs de la société civile, considérant que cette présence constitue "une expression de l'importance de l'université d'été et de son rôle dans le renforcement des relations d'amitié et de fraternité". De son côté, la wali de Boumerdès, Mme Fouzia Naama, a salué la lutte continue du peuple sahraoui et son droit légitime à la liberté et à l'indépendance, estimant que cette université est devenue "une tradition et un symbole de solidarité avec le peuple sahraoui".

Elle a affirmé, dans le même contexte, que c'est la justesse de la cause sahraouie qui a conduit tout un chacun à se tenir aux côtés du droit du peuple sahraoui, soulignant que "la question sahraouie est claire, tout comme le sont les résolutions internationales soutenant le droit du peuple sahraoui". Pour sa part, la présidente de l'université d'été et ministre sahraouie de la Coopération, Mme Fatma El Mahdi, a exprimé sa reconnaissance à l'Algérie et à la wilaya de Boumerdès pour l'accueil de cette manifestation, soulignant l'importance de l'université d'été dans la consolidation des liens de solidarité entre les peuples algérien et sahraoui.